

665187, Haut-Rhin =

janvier et août 1891

Election du 2 août 1891.

n° 7.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 2 AOUT 1891

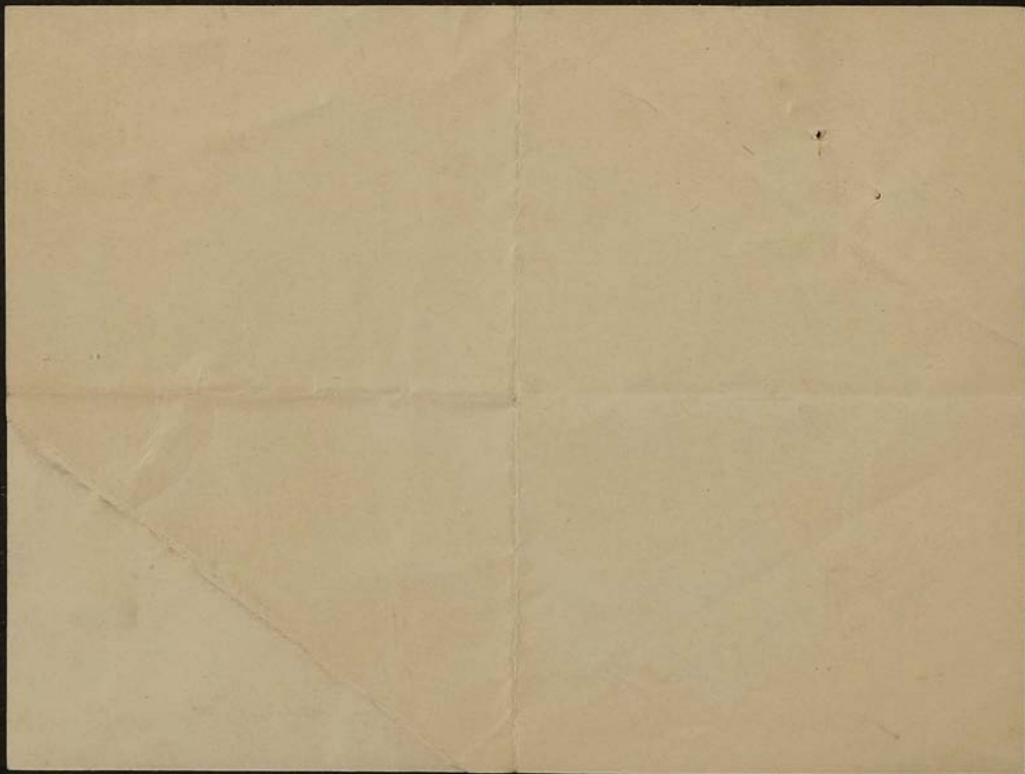
~~Général JAPY~~

Candidat Républicain.

Alexandre

Japy

Chapuis



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)



(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 2 août 1891,
à Belfort, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-une, le Deux du mois d'août nous (1) François Xavier Jean Baptiste Margloff, Président du tribunal de première instance de Belfort, nous sommes rendu dans la salle d'audience du tribunal local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut-Rhin convoqué en vertu du décret du 11 Juin 1891 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Thiault	(François Michel)	, né le 29 septembre 1823
M. Lorber	(Alfred)	, né le 19 Juin 1843
M. Bouillon	(Emile)	, né le Carst 1847
M. Plubeau	(Julien)	, né le 1 ^{er} 9 ^{me} 1855

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Thévenot Julien né le 20 Juin 1844), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	électeurs.
2 ^e Section,	—	—
3 ^e Section,	—	—
4 ^e Section,	—	—
5 ^e Section,	—	—
6 ^e Section,	—	—
7 ^e Section,	—	—
8 ^e Section,	—	—
9 ^e Section,	—	—
10 ^e Section,	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (2)
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
2 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
3 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.

6 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
7 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
8 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
9 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.
10 ^e SECTION	{	Président		M.
		Scrutateurs	}	M.
				M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

~~Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.~~

Le président de chacune des sections ~~avait~~ préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il ~~avait~~ remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition ~~des bureaux de sections.~~

~~Les bureaux de sections n'ont~~ admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres ~~des~~ bureaux de sections, ^{ont} après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants; ~~les ont remises~~, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral. *par le Président*

Ce bureau a ouvert les boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section <i>unique</i>	<i>173</i>	<i>173</i>		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

Ma ensuite le procès de au
Le Président
A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège ~~et les présidents des sections~~ ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. *Un seul bulletin contenant un nom biffé a été annulé et non*

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M. Japy	M. Lehmann	M. Talland	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section <i>unique</i>	173	173	1	97	53	22													
2 ^e idem.....																			
3 ^e idem.....																			
4 ^e idem.....																			
5 ^e idem.....																			
6 ^e idem.....																			
7 ^e idem.....																			
8 ^e idem.....																			
9 ^e idem.....																			
10 ^e idem.....																			
TOTAUX.....																			

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	173
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	173
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	173

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	173
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	172
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....	87

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. le général Tapy	quatre vingt sept	97
M. Thelesmann	cinquante trois	53
M. Armand Tulliard	vingt deux	22
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) portant un nom biffé...	un	1

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) le général Tapy ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

P. P. P.

[Signature]

E. Bouillon

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite d'opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINGS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				1 ^{re} Section																
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu (1) :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *mid* heures, après avoir été rédigé en ^{triple} double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à un, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Bulletins sur papier non blanc
- Bulletins portant des signes extérieurs
- Bulletins divers

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

[Signature of the President]

Le Secrétaire,

[Signature of the Secretary]

[Signatures of the Bureau Members]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Belfort</i>					
<i>Andelmans</i>	<i>Fritsch-Lang Gustave</i>	<i>a accepté</i>	<i>Papa Louis</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Argiésans</i>	<i>Cordier François Curatier</i>	<i>d^o</i>	<i>Roy André</i>	<i>d^o</i>	
<i>Banvillars</i>	<i>Guenot Joseph</i>	}	<i>Mouilleseaux Jean Pierre</i>	<i>d^o</i>	
<i>Bavilliers</i>	<i>Roy François Adjoint</i>		<i>Villaume François Petit</i>	<i>d^o</i>	
<i>d^o</i>	<i>Villaume François Adjoint</i>				
<i>Belfort</i>	<i>Laloz Paul</i>		<i>Herbelin</i>	<i>d^o</i>	
<i>d^o</i>	<i>Petit Jean Hippolyte</i>		<i>Lefranc</i>	<i>d^o</i>	
<i>d^o</i>	<i>Guldemann Georges</i>		<i>Grosborne</i>	<i>d^o</i>	
<i>d^o</i>	<i>Lehmann Albers</i>				
<i>d^o</i>	<i>Canet Alphonse</i>				
<i>d^o</i>	<i>Chiault Michel père</i>				
<i>d^o</i>	<i>Mare Charles</i>				
<i>d^o</i>	<i>Baillat Félix Valentin</i>				
<i>d^o</i>	<i>Muller Albers</i>				
<i>d^o</i>	<i>Menetrey Gustave</i>				
<i>d^o</i>	<i>Koehlin Georges</i>				
<i>d^o</i>	<i>Comte Rogno Jean</i>				
<i>Bermont</i>	<i>Fleury Jules</i>			<i>Boselot François</i>	<i>d^o</i>
<i>Botans</i>	<i>Courtot Alphonse</i>		<i>Courtot Jean Baptiste</i>	<i>d^o</i>	
<i>Buc</i>	<i>Roy Emile Maire</i>		<i>Fournier François C^m</i>	<i>d^o</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charmoix	Rassiner Auguste	a accepté	Guillaumé Emile	d°	
Chatenois	Midaux Célestin, Maire	d°	Grotjean Eugène	d°	
d°	Vermot Charles	d°			
Chèvremont	Jeannin Scraphin, Maire	d°	Devantoy Eugène, Adjoint	d°	
d°	Kavermier François C. M.	d°			
Cravanche	Chiault Camille	d°	Pangon Eugène	d°	
Danjoutin	Boulangier Alphouse	d°	Besançon Désiré	d°	
d°	Charton Octave	d°			
d°	Mouilleseaux Charles	d°			
Dorans	Courtot Florentin, Maire	d°	Denier Alexis, Adjoint	d°	
Echène Auvrage	Hantz Célestin, Maire	d°	Richardot Auguste	d°	
Essert	Villemey François, Maire	d°	Burcey Constant C. M.	d°	
d°	Honnier Théodore, Adjoint	d°			
Fontenelle	Charpiot Xavier, Maire	d°	Meyer François C. M.	d°	
Meroux	Gète Florian	d°	Grettot Théophile	d°	
d°	Jacques François de Jacques	d°			
Moval	Gète Théodore	d°	Mouhat Constant	d°	
Novillard	Richardot Pierre, Maire	d°	Gehandez Célestin	d°	
Offemont	Didier Georges	d°	Simonin Jean Baptiste	d°	
d°	Clement Désiré	d°			
Perouse	Boulangier Victor, Maire	d°	Serre Emile, Adjoint	d°	
Rechoffe	Courtot Eugène, Maire	d°	Antoine Célestin	d°	Election de Perouse au Conseil de Préfecture le 4 juillet -
Roppe	Seigeot Célestin, Maire	d°	Sesmann Philippe	d°	
Salbert	Peltier Jean Pierre, Maire	d°	Peltier Jules, Adjoint	d°	
Sevenans	Stoll Christ	d°	Saglio Florent	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cretudans	Renoux Felicien	a accepté	Courtot Gustave	a accepté	
Arcerey	Roy Francois, Maire	d°	Rottez Ambroise, adjoint	d°	
Valdoie	Barberot Constant	d°	Chiebaud Jean Baptiste	d°	
- d° -	Houbre Célestin	d°			
Vétrigne	Chevillot Pierre	d°	Hougleux Victor	d°	
Vezelois	Charfiot Célestin	d°	Bourquard Paul Louis	d°	
Pourvenans					sans résultat
<u>Ancien canton de Dannemarce (Communes restées françaises.)</u>					
Chavanatte	Dadez Jean Pierre, Maire	a accepté	Bourquin Joseph C. M.	a accepté	
Chavannes-les-grands	Gautherat Francois, Maire	d°	Bourquin Emile, adjoint	d°	
Suance	Mattin Joseph	d°	Jobin Francois	d°	
- d° -	Grimont Jean Pierre	d°			
<u>Canton de Delle</u>					
Beaucourt	Borneque Eugène	a accepté	Prenot Julien	a accepté	
d°	Grasser Xavier	d°	Rigoulot Charles	d°	
d°	Bouillon Emile	d°			
d°	Miquet Fritz	d°			
d°	Schley Adolphe	d°			
d°	Mequin Bernard, Emile	d°			
d°	Maillard Lion	d°			
d°	Lorber Alfred	d°			
d°	Gonzé Louis	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Friez Jacques Ferdinand	a accepté	Barbier Jules	a accepté	
Bourogne	Beucher Georges	d°	Benour Xavier	d°	
d°	Valbert Francis	d°			
Brebette	Fleury François Maire	d°	Schenberg Jules, adjoint	d°	
Bretagne	Sagnard François, Maire	d°	Frelin Jean Pierre, adjoint	d°	
Courcelles	Colin Adolphe Maire	d°	Bidaire François, adjoint	d°	
Courtevant	Lordonne et Hubert, Maire	d°	Gros Aubine, C.M.	d°	
Croix	Bedeaux Albert, Maire	d°	Kerat Alexis	d°	
Delle	Ackermann ^{Eugène} Maire	d°	Fritz Joseph	d°	
d°	Grelat Joseph, adjoint	d°			
d°	Lez Felix C.M.	d°			
Faverois	Courvoisier Xavier	d°	Saibe Joseph	d°	
Fesche l'Eglise	Fridetz Emile	d°	Biebry Augustin	d°	
Florimont	Guithard Jules	d°	Frossard Jean Pierre	d°	
Frèdefontaine	Fleury Pierre	d°	Goffinet Eugène	d°	
Grandvillars	Laval Joseph	d°	Saugier Pierre	d°	
d°	Bruat Pierre	d°			
d°	Dinet Xavier	d°			
Grosnes	Sabourin François	d°	Boueche Célestin	d°	
Joncherey	Marion André	d°	Rebrathé Jules	d°	
d°	Charbonnier Pierre	d°			
Lebetain	Belet Jules Maire	d°	Duprez Eugène, adjoint	d°	
Lepuix	Germinier François	d°	Fischer Thiebaut	d°	
Mezière	Bougeot Joseph	d°	Saugier	d°	
d°	Marion Louis	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mouthouton	Roicouste Emile, Maire	a accepté	Bietry Emile André	a accepté	
d°	Villaume François	d°			
Morvillars	Villard Armand	d°	Laval Etienne	d°	
d°	Charpiot Constant	d°			
Réchety	Wallat Emile Louis Joseph	d°	Marion François Richard	d°	
d°	Charanne Henri, Maire	d°			
Recouvrance	Buston Eugène	d°	Vonna Jacques	d°	
Saint Dizier	Bideaux Jules Maire	d°	Colin Eugène, C. M.	d°	
d°	Moinat Alexandre, adjoint	d°			
Chiancourt	Joliat Pierre Joseph	d°	Brochier Pierre Joseph	d°	
Vellescot	Verein François	d°	Pierrot Jules	d°	
Villars-le-sec	Bideaux Edouard, adjoint	d°	Grapié Martin	d°	
Canton de Fontaine					
Argeot	Petard Jean Baptiste, Maire	a accepté	Wittet Jean Baptiste	a accepté	
Bessoncourt	Glastre François, Maire	d°	Kilque Célestin, adjoint	d°	
Bethonvilliers	Bornègue François	d°	Montagnon Charles, fils,	d°	
Cunelières	Lorrain Michel	d°	Sagot Célestin	d°	
Denney	Blanc Georges, Maire	d°	Juillerot Constant, adjoint	d°	
Equenique	Goffinet François	d°	Besancon François	d°	
Felon	Heidet Pierre, Maire	d°	Cordier Célestin	d°	
Fontaine	Baros Jules	d°	Thomme Prosper	d°	
Fouremagne	Lamy Théodore	d°	Charbonnier Pierre	d°	
d°	Bayot Jacques	d°			

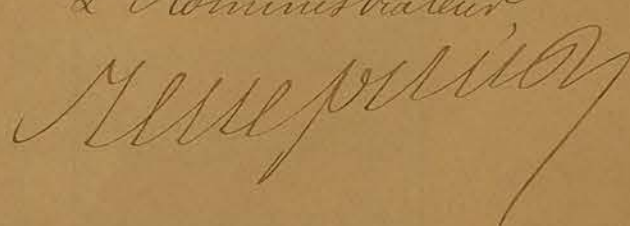
NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Frais	Chiebaud Jean Claude	a accepté	Chiebaud Stanislas	a accepté	
La Chapelle sous Rougemont	Grietz Eugène	d ^o	Brauneissen Joseph	d ^o	
d ^o	Bornègue Eugène	d ^o			
Lacollonge	Seigeot Richard, Maire	d ^o	Feche Jean Pierre, Adjoint	d ^o	
Lagrange	Naal Pierre, Maire	d ^o	Bornègue Joseph	d ^o	
Larivière	Grand François	d ^o	Noir Jean François	d ^o	
Menoncourt	Houmaire Pierre François, Maire	d ^o	Beuillard Auguste C.M.	d ^o	
Montreux Chateau	Marchand François	d ^o	Rotté Emile	d ^o	
d ^o	Maurer François Joseph	d ^o			
Petitcroix	Louis Xavier, Maire	d ^o	Rotté Marcelin C.M.	d ^o	
Phaffans	Bourquard Celestin, Maire	d ^o	Weigel Martin	d ^o	
Reppe	Montavon Joseph	d ^o	Baros Eugène	d ^o	
Saint Germain	Monnier Edouard Maire	d ^o	Cravat Chiebaud Dictateur	d ^o	
Vauthiermont	Frotard, François, Maire	d ^o	Fretier Justin Adjoint	d ^o	
<u>Canton de Livromagny</u>					
Angoutey	Blerc François, Maire	a accepté	Beuillard Celestin, C.M.	a accepté	
d ^o	Fouey Adjoint	d ^o			
Auxelles Bas	Briester Theodora Maire	d ^o	Favre Joseph C.M.	d ^o	
d ^o	Durvin Joseph Modeste, Adjoint	d ^o			
Auxelles Haut	Plubeau Jules	d ^o	Ambarde Auguste	d ^o	
d ^o	Chevenot Julien	d ^o			
Bourig	Poirrier Jean Claude	d ^o	Petit Jean Jean Baptiste	d ^o	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chaux	Bardot François	accepté	Corre Joseph	accepté	
d°	Staine Xavier	d°			
Eloie	Coré François, adjoint	d°	Bailly Jean-Baptiste	d°	
Etueffont Bas	Zeller René	d°	Corré Célestin	d°	
Etueffont Haut	Marsot Xavier	d°	Marchal Jean-Baptiste	d°	
d°	Mouner François	d°			
Yvette	Grisey François Xavier	d°	Bouchez Alexis	d°	
d°	Jardot Emile	d°			
Ciromagny	Jeanrichard Jules	d°	Courtot Joseph	d°	
d°	Fendleur François	d°	Peker Eugène	d°	
d°	Felgin Charles	d°			
d°	Gacon Auguste	d°			
d°	Peltier Joseph	d°			
d°	Guenot Jules	d°			
Crosmagny	Marchal Alexis	d°	Petitjean Georges	d°	
d°	Marchal Georges Denis	d°			
Pacharelle-sous-Chaux	Feltier Joseph	d°	Grisey Adolphe		
d°	Grisey Constant	d°			
Lamadeline	Leimbacher Guillaume, Maire	d°	Heck François, adjoint	d°	
Lepuix (g°)	Romain Jacques, Maire	d°	Demeusy François de Clémencey	d°	
d°	Colin Julien, adjoint	d°			
d°	Demeusy Hippolyte	d°			
Petitmagny	Marchal Alphonse, Maire	d°	Judy adjoint	d°	
Riervescumont	Piot François	d°	Millet Jean-Baptiste	d°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bougegoutte	Verrier Jean Baptiste, Maire	a accepté	Lhomme Constant, adjoint	a accepté	
d ^o	Koch Alfred c.m.	d ^o			
Sornamagny	Girardet Lucile	d ^o	Keller Louis	d ^o	
d ^o	Sauvageot Jean Baptiste	d ^o			
Vercemont	Chevroux Alexandre	d ^o	Buez Hubert	d ^o	
d ^o	Kœnighe Jérôme	d ^o			
Ancien Canton de Matheraux (Communes restées françaises.)					
Seval	Decombe François, ancien Maire	a accepté	Decombe Nicolas, Maire	d ^o	
Petitefontaine	Cordier Richard	d ^o	Boukeul Auguste	d ^o	
Bomagny	Verrier Jules	d ^o	Mewret Jacques	d ^o	
Bougemont	Donzé Louis	d ^o	Gheidet François	d ^o	
d ^o	Sellier Célestin	d ^o			
d ^o	Wachter Théophile	d ^o			

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 5 Juillet 1891.

L'Administrateur


N^o 2

DÉPARTEMENT
du Haut Rhin

MODÈLE N^o 4.

ANNEXE
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
1	Astermann Cyrille	Maire	délégué de la C ^o de Delle	Leitz Joseph	
2	Barboret Constant	Maire	d ^e Waldvire	Thiebaut Jean Baptiste	
3	Bardot François	C.M.	} Chaux	Serre Joseph	
4	Baros Jules	Maire		Fontaine	Thomme Prosper
5	Becht Jules	Maire		Lebetain	Duprez Eugène adjt
6	Beuchet Georges	adjt		Bourgne	Renoux Xavier
7	Beitoux Célestin	Maire		Chatenois	Grosjean Eugène
8	Beitoux Edouard	adjt		Müllers le Sec	Rapine Martin
9	Beitoux Célestin	Maire		Croix	Kérot Alexis
10	Beitoux Jules	Maire		S ^t Sizer	Colin Eugène
11	Blanc Georges	Maire		Donney	Guillerot Constant adjt
12	Bornéque Eugène	adjt		Beaucourt	Pench Julien, Rigault Charles
13	Bornéque Eugène	C.M.		Lachapellez	W. Brauneissen Joseph
14	Bornéque François	Maire		Bethonvillers	Montagnon Charles fils
15	Bougeot Joseph	Maire		Mezière	Saugier Joseph
16	Bouillon Emile	C.M.		Beaucourt	Pench Julien, Rigault Charles
17	Boulanger Alphonse	C.M.		Danjoutin	Berougeon Désiré
18	Boulanger Victor	Maire		Terroulé	Serre Emile adjt
19	Bourquardt Célestin	Maire		Thaffous	Meigel Martin
20	Braut Pierre	adjt		Grandvillers	Saugier Pierre

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Basson Eugène Maire	délégué de la ¹ ^{re} de Recourance	Vonna Jacques	
22	Caillas Félix Talentin C.M.	} Belfort	Herbelin, Le Franc, Grosbome	
23	Canet Alphonse C.M.		Herbelin, Le Franc, Grosbome	
24	Cayot Jacques Adjt.		Sourmeugue Charbonnier Pierre	
25	Charbonnier Pierre C.M.		Joncheray Hebrassie Jules	
26	Charpiot Célestin Adjt.		Hézelois Bourquard Pierre Louis	
27	Charpiot Constant C.M.		Morvillars Saval Etienne	
28	Charpiot Xavier Maire		Fordenelle Meyer François C.M.	
29	Charton Octave Maire		Danjoutin Besancenon Désiré	
30	Chavanne Henri Maire		Réchery Marion François Richard Victor	
31	Chevillot Pierre C.M.		Wébrigue Houybour Victor	
32	Cheviron Alexandre C.M.	Wébrigue Ruez Hubert		
33	Clement Désiré C.M.	Affmann Simonin Jean Bpte		
34	Clere François Maire	Amjoutay Reuilland Célestin C.M.		
35	Colin Adolphe Maire	Arnellès Bidaine François Adjt.		
36	Colin Julien Adjt.	Esquix (Cy) Demoury François de Clémant		
37	Comte-Cogno Jean C.M.	Belfort Herbelin, Le Franc, Grosbome		
38	Cordier François Curia nich. M.	Argisians Roy André		
39	Cordier Richard Maire	Petitfontaine Coureuil Anguste		
40	Ordonmier Hubert Maire	Courtilerant Gros Antoine		
41	Coré François Adjt.	Elvie Bailly Jean Bpte		
42	Courtet Alphonse C.M.	Botans Courtet Jean Bpte		
43	Courtet Florentin Maire	Sorans Demier Alexis Adjt.		
44	Courvoisier Xavier C.M.	Saveris Saibe Joseph		
45	Dardoz Jean Pierre Maire	Chavauatte Bourquain Joseph C.M.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
46	Décombe François C.M.	délégué de la C ^{me} de Léval	Décombe Nicolas Maire	
47	Demouy Hippolyte C.M.	d ^e	Lépuis (1 ^{er}) Demouy François délégué	
48	Dormineur François C.M.		Lépuis (2 ^e) Fischer Chébaud	
49	Ducier Georges Maire		Offmou Simonin Jean Baptiste	
50	Duret Xavier C.M.		Grandvillers Jaugier Pierre	
51	Longe Louis adjt.		Rougemont Heidet François	
52	Longe Louis C.M.		Beaucourt Tronol Julien, Rigoulot Charles	
53	Lurin Joseph Modeste adjt.		Auxelles-sur-fèvre Joseph C.M.	
54	Liard François Maire		Lurivière Noirjean François	
55	Lhard Gaston Maire		Conseiller Général	
56	Selpin Charles C.M.		délégué de la C ^{me} de Giromagny	Courtet Joseph, Pèter Eugène
57	Sendelous François C.M.	d ^e	Giromagny Courtet Joseph, Pèter Eugène	
58	Floury François Maire	d ^e	Melbothe Schenberg Jules adjt.	
59	Floury Jules C.M.		Bormont Rosselot François	
60	Floury Pierre C.M.		Froidfontaine Goffinet Eugène	
61	Foucy François adjt.		Arpentez Revillard Cèstin C.M.	
62	Fridoz Emile C.M.		Écheval Eglise Bietry Augustin	
63	Friez Jacques Ferdinand Maire		Boran Barbier Jules	
64	Fritsch-Lang Gustave		Andelnaux Papa Louis	
65	Frossard François Maire		Vauthierman Fictier Justin adjt.	
66	Gacon Auguste C.M.		Giromagny Courtet Joseph, Pèter Eugène	
67	Gautherat François Maire		Chavannes-le-3 ^e Bourquin Emile adjt.	
68	Gète Florian adjt.	Meroux Grosch Chéophile		
69	Gète Théodore Maire	Méval Mouhat Constant		
70	Girardey Emile Maire	Girumagny Keller Louis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
71	Glambre François Maire	délégué de la C ^{ne} de Besançon	Kilique Célestin adjt		
72	Goffinet François Maire	d ^e Esquenue	Besançon François		
73	Grasset Xavier adjt	} Besançon	Prenot Julien Rigault Charles		
74	Grélat Joseph adjt		Selle Fritz Joseph		
75	Grenouillet Jean Pierre adjt		Chance Jobin François		
76	Grisoy François Xavier Maire		Enette Bouchez Alexis		
77	Grisoy Constant C.M.		Lachapelle y Ch ^t	Grisoy Adolphe	
78	Grisoy Eugène	Lachapelle y Bougt	Breunon Mein Joseph		
79	Grisoy Joseph Maire	député, Conseiller Général			
80	Guenot Joseph	délégué de la C ^{ne} de Bannillans	Mouilleseaux Jean Pierre		
81	Guenot Jules C.M.	d ^e Giromagny	Courtot Joseph, Pèter Eugène		
82	Guithard Jules Maire	} Belfort	Florimont Frossard Jean Pierre.		
83	Guldemann Georges C.M.		Herbelin Léon Grosbome		
84	Hantz Célestin Maire		Ischère Autrage	Richardot Auguste	
85	Heidet Pierre Maire	} Felm	Coutier Célestin		
86	Houbre Célestin C.M.		Valdoie	Chiebaux Jean Bapt	
87	Houmaire Pierre François Maire	} Menasour	Reuillard Auguste C.M.		
88	Jacques François de Jacques C.M.		Meroux	Grenot Chérophile	
89	Jardot Emile adjt	} Enette	Bouchez Alexis		
90	Jeanin Séraphin Maire		Choremaut	Devantay Eugène adjt	
91	Jeanrichard Jules C.M.	} Giromagny	Courtot Joseph, Pèter Eugène		
92	Joliat Pierre Joseph C.M.		Chiancourt	Broicher Pierre Joseph	
93	Koch Alfred C.M.	} Rougemotte	Thornme Constant adjt		
94	Koehlin Georges C.M.		Belfort	Herbelin Léon Grosbome	
95	Lalzy Paul Maire		Belfort	Herbelin Léon Grosbome	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Lamy Théodore Maire	délégué de la C ^{me} de Souvigny	Charbonnier Pierre	
97	Sival Joseph C.M.	St-Dizier	Grandillans Saucier Pierre	
98	Schmann Albert C.M.	Belfort	Herbelin, Lépine, Grabone	
99	Seimbacher Guillaume Maire	Samadellin	Beck François adjt.	
100	Sex Felix C.M.	Selle	Fritz Joseph	
101	Siber Alfred C.M.	Beaucourt	Prenol Julien, Rigoulet Charles	
102	Sirvain Michel C.M.	Cunelieres	Sauget Celestin	
103	Soris Xavier Maire	Petitvic	Rosse Marcelin C.M.	
104	Maillard Ed. C.M.	Beaucourt	Prenol Julien, Rigoulet Ch.	
105	Marchal Alexis adjt.	Grosnagny	Petitjean Georges	
106	Marchal Alphonse Maire	Petitnagny	Joudy François adjt.	
107	Marchal Georges Denis C.M.	Grosnagny	Petitjean Georges	
108	Marchand François C.M.	Montreux-Chateau	Rosse Emile	
109	Mare Charles C.M.	Belfort	Herbelin, Lépine, Grabone	
110	Marion André Maire	Joncheray	Rebrancie Jules	
111	Marion Louis C.M.	Mezière	Saugier Joseph	
112	Marsch Xavier Maire	Clouffort-Haut	Marchal Jean Bapt.	
113	Mattin Joseph Maire	Suarce	Jobin François	
114	Mauron ^{François} Joseph adjt.	Montreux-Chateau	Rosse Emile	
115	Mégnin ^{Bernard} Emile C.M.	Beaucourt	Prenol Julien, Rigoulet Ch.	
116	Menetrez Gustave C.M.	Belfort	Herbelin, Lépine, Grabone	
117	Méquet Fritz C.M.	Beaucourt	Prenol Julien, Rigoulet Ch.	
118	Moinat Alexandre adjt.	St-Dizier	Colin Eugène C.M.	
119	Monnier Edouard Maire	St-Germain	Cuvot Chibaux, Antoine	
120	Monnier François adjt.	Clouffort-Haut	Marchal Jean Bapt.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
121	Monnier Sidore adjt	délegé de la C ^{ne} Evron	Burcey Constant C.M.	
122	Montaron Joseph Maire	St Rophe	Barot Eugène	
123	Mouilleseaux Charles C.M.	}	Sauvignin Besançon Désiré	
124	Müller Albert C.M.		Belfort	Herbelin Léopold, Grosbome
125	Naal Pierre Maire		Saizange	Bornéque Joseph
126	Pagnard François Maire		Bretagne	Frelin Jean Pierre adjt.
127	Peltier Jean Pierre Maire		Salbert	Peltier Jules adjt.
128	Peltier Joseph C.M.		Girouagny	Courtot Joseph, Pétot Eugène
129	Peltier Joseph C.M.		Échepelle 1/2 ch.	Griser Adolphe
130	Pétard Jean Bpte Maire		Angers	Wittok Jean Bpte
131	Petissier Hippolyte adjt		Belfort	Herbelin Léopold, Grosbome
132	Pierçon Joseph C.M.		Rechothe	Courtot Eugène Maire
133	Pich François adjt	Méruvillain	Millet Jean Bpte	
134	Plubeau Jules Maire	Auxelles-Haut	Ambar Auguste	
135	Poirier Jean Claude Maire	Bourg	Petit Jean Jean Bpte	
136	Pouchot Louis Maire	Conseiller Général		
137	Rassiner Auguste Maire	délégué de la C ^{ne} de Charnois	Guillaume Emile	
138	Reinicke Jérôme C.M.	Neucomen	Ruez Hubert	
139	Renoux Félicien adjt	Étrévaux	Courtot Gustave	
140	Richardot Pierre Maire	Novilland	Gehantez Célestin	
141	Roicourte Emile père	Montbouton	Biétry Emile Amédée	
142	Romain Jacques Maire	Lepuis (1/2 ch)	Demaury François de Clémont	
143	Rossetot Jules Maire	Neuvenay	Courtot Jean Bpte	
144	Roy Emile Maire	Buc	Fournier François C.M.	
145	Roy François Maire	Urcerey	Rosset Ambroise adjt.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Roy François	Adjt	délégué de la C. ^{me} de Bavilliers	Villaume François Petit
147	Sabourin François	Maire	d ^e Grosne	Rouche Célestin
148	Sauvageot J ^{rs} B ^{pte}	adjt	Sommagny	Keller Louis
149	Schley Adolphe	C.M.	Beaucourt	Prenot Julien, Rigault Ch.
150	Seignot Célestin	Maire	Koppe	Lesmann Philippe
151	Seignot Richard	Maire	Sacollonge	Pêche Jean Pierre, adjt
152	Sellier Célestin	C.M.	Rougemont	Heidet François
153	Staine Xavier	C.M.	Chaux	Serre Joseph
154	Stoll Christ	C.M.	Sivouais	Saglio Florent
155	Lavernier François	C.M.	Chevremont	Devantoy Eugène adjt
156	Chevenot Julien	adjt	Auxelles Haut	Ambard Auguste
157	Chiault Michel père	C.M.	Belfort	Herbelin, Lefranc, Grosbome
158	Chiault Camille	C.M.	Cravanche	Touyon Eugène
159	Chébaud Jean Claude	Maire	Frais	Chébaud Stanislas
160	Critter Théodore	Maire	Auxelles-Bas	Faire Joseph, C.M.
161	Hallert François Xavier	C.M.	Bourgnon	Renoux Xavier
162	Heraud François	Maire	Mellescot	Pierson Jules
163	Hermot Charles	"	Cratenois	Grosjean Eugène
164	Hervier Jean B ^{pte}	Maire	Rougegoutte	Thomme Constant adjt
165	Hervier Jules	C.M.	Romagny	Meuret Jacques
166	Viellard Armand	Maire	Morvillars	Saval Etienne
167	Viellard Léon	Maire	Conseiller Général	
168	Villaume François	Maire	délégué de la C. ^{me} de Montboutein	Pietry Emile Amédée
169	Villemey François	Maire	d ^e Essert	Burcez Constant C.M.
170	Villaume François d'André	C.M.	Bavilliers	Villaume François Petit.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
171	Wachter Théophile Em.	délégué de la Com. de Rougemont	Heidet François	
172	Mallat Emile Henri Joseph	délégué de la Com. de Riching	Marion François Richard Victorin	
173	Zeller René Em.	délégué de la Com. de Etuffort-Bas	Corré Célestin	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfort, le 24 juillet 1891.

M. Leprieux

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 100 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	DeKermann Cyrille délégué de Belle		EB			
2	Barbovoh Constant délégué de Waldoire		EB			
3	Barvoh François délégué de Chaux		EB			
4	Baros Jules délégué de Fontaine		EB			
5	Belet Jules délégué de Lebetrou		EB			
6	Beucler Georges délégué de Bourgoire		EB			
7	Bidoux Célestin délégué de Chatevois		EB			
8	Bidoux Edouard délégué de Villars la Sec		EB			
9	Bidoux Célestin délégué de Croix		EB			
10	Bideaux Jules délégué de St-Dizier		EB			
11	Blanc Georges délégué de Dornoy		EB			
12	Bornègue Eugène délégué de Broaucourt		EB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bornègue Eugène délégué de Sachapellez, P ^{te}		<i>EB</i>			
14	Bornègue François délégué de Bethonvilliers		<i>EB</i>			
15	Boujeot Joseph délégué de Mézière		<i>EB</i>			
16	Bouillon Eugène délégué de Beaucourt		<i>EB</i>			
17	Boulanges Alphonse délégué de Dainjautin		<i>EB</i>			
18	Boulanges Victor délégué de Perouse		<i>EB</i>			
19	Bourquardes Célestin délégué de Hoffens		<i>EB</i>			
20	Bruat Pierre délégué de Grandwillars	Langeis Pierre Luffmann	<i>EB</i>			
21	Busson Eugène délégué de Recourance		<i>EB</i>			
22	Caillas Félix Valentin délégué de Belfort		<i>EB</i>			
23	Canet Alphonse délégué de Belfort		<i>EB</i>			
24	Cayot Jacques délégué de Soumenagne		<i>EB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Charbonnier Pierre délégué de Jancherey		EB			
26	Charpiot Célestin délégué de Hézelois		EB			
27	Charpiot Constant délégué de M. Cozillan		EB			
28	Charpiot Xavier délégué de Fontenelle					
29	Chartron Octave délégué de Saint-Jean		EB			
30	Charvonne Henri délégué de Réchery		EB			
31	Chevillot Pierre délégué de Bétrigue		EB			
32	Chevion Alexandre délégué de Versmann		EB			
33	Clement Désire délégué d'Offenard		EB			
34	Clere François délégué d'Anjoutey		EB			
35	Colin Adolphe délégué de Courcelles		EB			
36	Colin Julien délégué de Epuis (ep)		EB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Comte-Cogno Jean délégué de Belfort		CB			
38	Cordier François Cuiranier délégué d'Argiersaux		CB			
39	Cordier Richard délégué de Petitfortaine		CB			
40	Cordonnier Hubert délégué de Courtelévans		CB			
41	Corré François délégué d'Ilvie		CB			
42	Courtot Alphonse délégué de Protans		CB			
43	Courtot Florentin délégué de Dorans		CB			
44	Courvoisier Xavier délégué de Faverois		CB			
45	Dades Jean Pierre délégué de Chavanotte		CB			
46	Decombe François délégué de Loal		CB			
47	Demours Hippolyte délégué de Epuis (G4)		CB			
48	Dormineur François délégué de Epuis (D)		CB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Didier Georges délégué de Offemont					
50	Dinet Xavier délégué de Grandvillars					
51	Donzel Louis délégué de Rougemont					
52	Donzel Louis délégué de Beaumont					
53	Ducrin Joseph modeste délégué de Auxelles-Bes					
54	Guard François délégué de Vanivière					
55	Richard Gaston Conseiller Général					
56	Telpin Charles délégué de Giromagny					
57	Tendeleur François délégué de Giromagny					
58	Flury François délégué de Prebette					
59	Flury Julien délégué de Bernmont					
60	Flury Pierre délégué de Froidefontaine					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Fouey François délégué de Anjoutey		CB			
62	Fridez Emile délégué de Fêche-Eglise		CB			
63	Friez Jacques Ferdinand délégué de Boron		CB			
64	Fritsch-Lamy Gustave délégué de Andelvaux		CB			
65	Frossard François délégué de Nauthiermont		CB			
66	Gacon Auguste délégué de Gironmaguy		CB			
67	Gautherat François délégué de Chavaux les Grands.		CB			
68	Géte Léon délégué de Méraux		CB			
69	Géte Chéodore délégué de Meval		CB			
70	Girardey Emile délégué de Vernonmaguy		CB			
71	Glabrie François délégué de Besnoncourt		CB			
72	Goffinet François délégué de Equenique		CB			

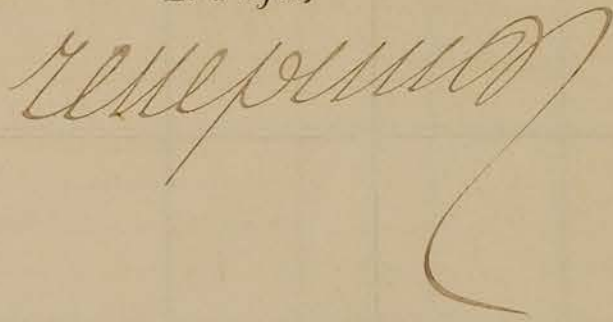
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
73	Giasset Xavier délégué de Beaumont		AG			
74	Grelan Joseph délégué de Delle		EG			
75	Grimont Jean Pierre délégué de Suarce		EG			
76	Grisey François Xavier délégué d'Evette		EG			
77	Grisey Constant délégué de Sâchapelles 1 ^{er} Chaux.		EG			
78	Grisey Eugène délégué de Sâchapelles 1 ^{er} Rougemont		EG			
79	Grisey Joseph député, Conseiller Général		EG			
80	Guenot Joseph délégué de Beauvillars		EG			
81	Guenot Julien délégué de Jironnaguy		EG			
82	Guthard Julien délégué de Florimont		EG			
83	Galdemann Georges délégué de Belfont		AG			
84	Hantz Célestin délégué d'Eschène-Autrage		EG			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Hoider Pierre délégué de Felon	.				
86	Houbre Célestin délégué de Valdoie					
87	Houmaire Pierre François délégué de Mennecourt					
88	Jacques François de Jacques délégué de Méruux					
89	Jardot Emile délégué d'Ervette					
90	Jeanvin Séraphin délégué de Chérencourt					
91	Jeanrichard Julien délégué de Giromagny					
92	Joliot Pierre délégué de Chérencourt					
93	Koch Alfred délégué de Rougemont					
94	Koechlin Georges délégué de Belfort					
95	Lilloz Paul délégué de Belfort					
96	Lamy Théodore délégué de Foursouagne					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent* électeurs.

A *Belfort*, le *27 juillet* 1891.

Le Préfet,



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

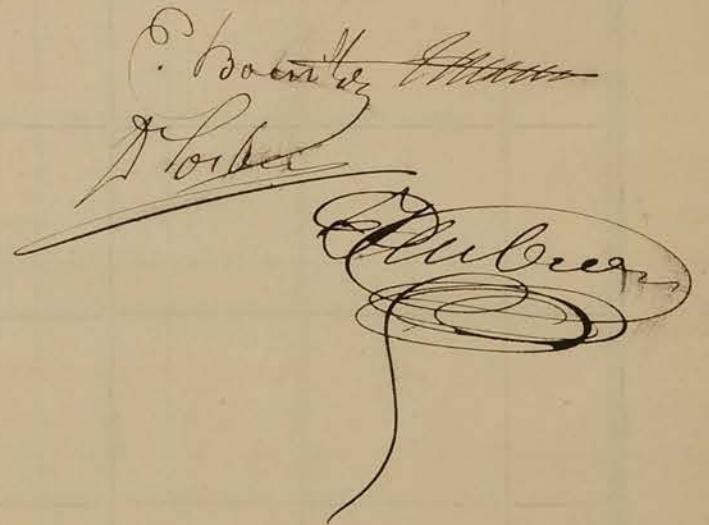
_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,



Les Scrutateurs,



MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 101 à 173 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.








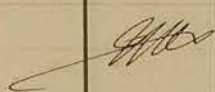



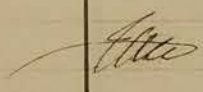
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.









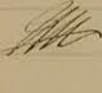
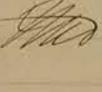


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Forber Alfred délégué de Beaumont					
102	Lorvain Michel délégué de Cunliers					
103	Louis Xavier délégué de Petitcroix					
104	Maillard Eloi délégué de Beaumont					
105	Marchal Alexis délégué de Grosmaugny					
106	Marchal Alphonse délégué de Petitmaugny					
107	Marchal Georges Denis délégué de Grosmaugny					
108	Marchand Rauson délégué de Montreuil-Château					
109	Maré Charles délégué de Belfont					
110	Marrion André délégué de Jarchevy					
111	Marrion Louis délégué de Mezière					
112	Marsot Xavier délégué de Etuefont-Haut					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Martin Joseph délégué de Suarce					
114	Maurer Joseph délégué de Montreux-Château					
115	Mégnin Bernard Emile délégué de Beaucour					
116	Menétrier Gustave délégué de Belfort					
117	Miquet Fritz délégué de Beaucour					
118	Moinat Alexandre délégué de St-Dizier.					
119	Monnier Edouard délégué de St-Germain					
120	Monnier François délégué d'Etteffent-Bas					
121	Monnier Sidore, délégué d'Essen					
122	Montavon Joseph délégué de Pèppe					
123	Mouilleseaux Charles délégué de Lanjuetien					
124	Müller Albert délégué de Belfort.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Kaal Pierre délégué de Lagrange		<i>[Signature]</i>			
126	Pagnard français délégué de Bretagne		<i>[Signature]</i>			
127	Peltier Jean Pierre délégué de Salbert		<i>[Signature]</i>			
128	Peltier Joseph délégué de Giromagny		<i>[Signature]</i>			
129	Peltier Joseph délégué de s'chappelle et Esnoux		<i>[Signature]</i>			
130	Pelard Jean-Bpte délégué de Angéot		<i>[Signature]</i>			
131	Peltiveau Hippolyte délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
132	Piercon Joseph délégué de Pechotte		<i>[Signature]</i>			
133	Pich français délégué de Mierwescemont		<i>[Signature]</i>			
134	Rubeau Jules délégué de Auxelles-Haut		<i>[Signature]</i>			
135	Poirrier Jean Claude délégué de Bourg		<i>[Signature]</i>			
136	Pouchot Louis Conseiller Général.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Rassiner Auguste, délégué de Charmois					
138	Reiniche Féroue, délégué de Vescefont					
139	Renoux Félicien délégué de Crétudans					
140	Richardot Pierre délégué de Navilland					
141	Roiconte Emile, père délégué de Marbentou					
142	Romain Jacques délégué de Espuix (Sf)					
143	Rosselot Jules, délégué de Vouvenans					
144	Roy Emile, délégué de Bue					
145	Roy François délégué de Ureerey.					
146	Roy François délégué de Baillières					
147	Sabourin François, délégué de Grosnes					
148	Sauvageot Jean Bapte délégué de Semauvray.					

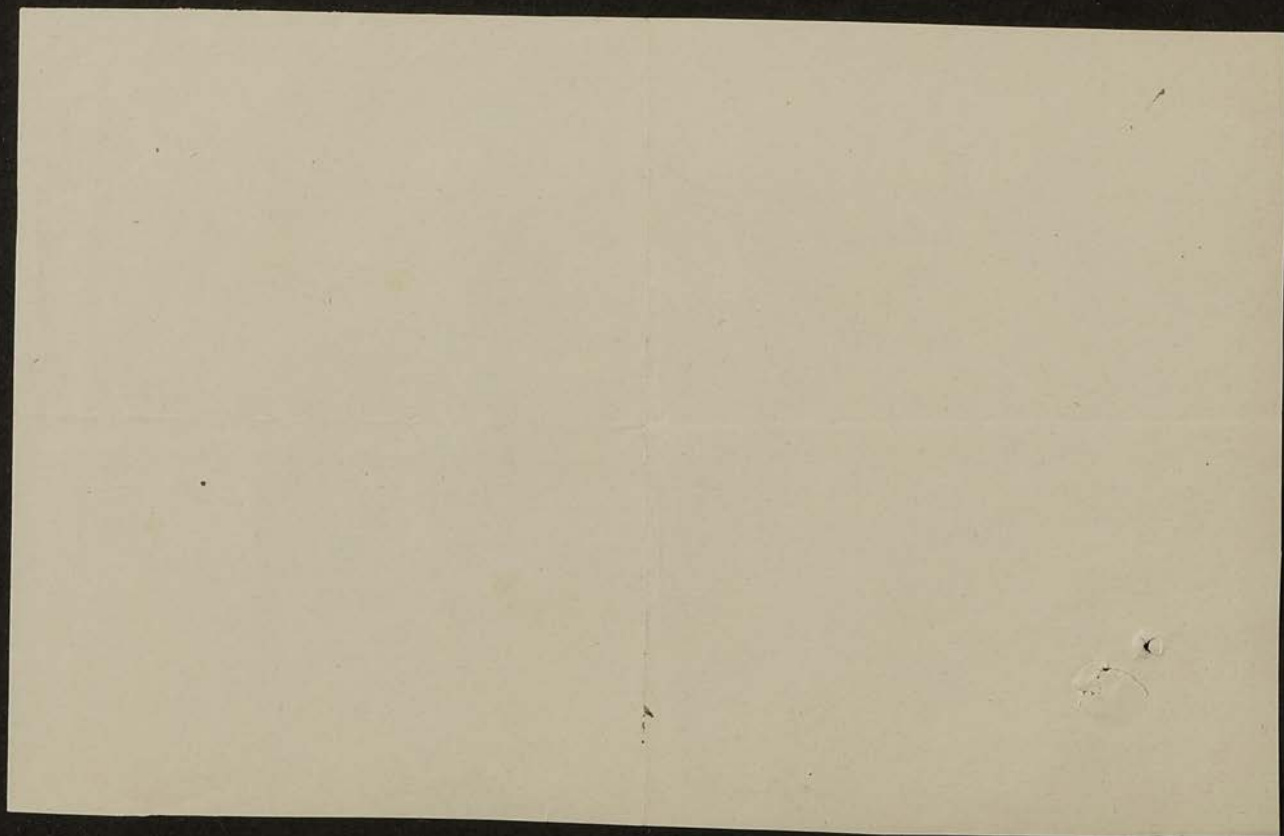
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, RÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Schley Adolphe délégué de Beaumont		<i>[Signature]</i>			
150	Seigoch Célestin délégué de Rospire		<i>[Signature]</i>			
151	Seigoch Richard délégué de Lacollonge		<i>[Signature]</i>			
152	Sellier Célestin délégué de Roupenant		<i>[Signature]</i>			
153	Staine Xavier délégué de Chauv		<i>[Signature]</i>			
154	Stoll Christ délégué de Steunant		<i>[Signature]</i>			
155	Lavernier François délégué de Spierenant		<i>[Signature]</i>			
156	Chevenot Julien délégué de Auxelles-Haut		<i>[Signature]</i>			
157	Chiraull Michel, père délégué de Belfort		<i>[Signature]</i>			
158	Chiraull Cauille délégué de Cravanche		<i>[Signature]</i>			
159	Chiebaux Jean Claude délégué de Frais.		<i>[Signature]</i>			
160	Cutter Théodore délégué de Auxelles-Bas		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Malbert François Xavier délégué de Bourgois					
162	Mercain François délégué de Villercoth	Pierston Jules suppléant				
163	Hermot Charles délégué de Chateaux					
164	Merrier Jean Bpte délégué de Rougedoute					
165	Merrier Jules délégué de Romagny					
166	Miellard Armand délégué de Morvillars	Laval Etienne suppléant				
167	Miellard Léon Conseiller Général,					
168	Villaumie François délégué de Merbaultan					
169	Villermey François délégué de Essert					
170	Villaume François d'André délégué de Buvilliers					
171	Wachter Chérophile délégué de Rougemont					
172	Willat Emile, Henri Joseph délégué de Réchigney					

Election du 4 janvier 1898.

S. S. W
M

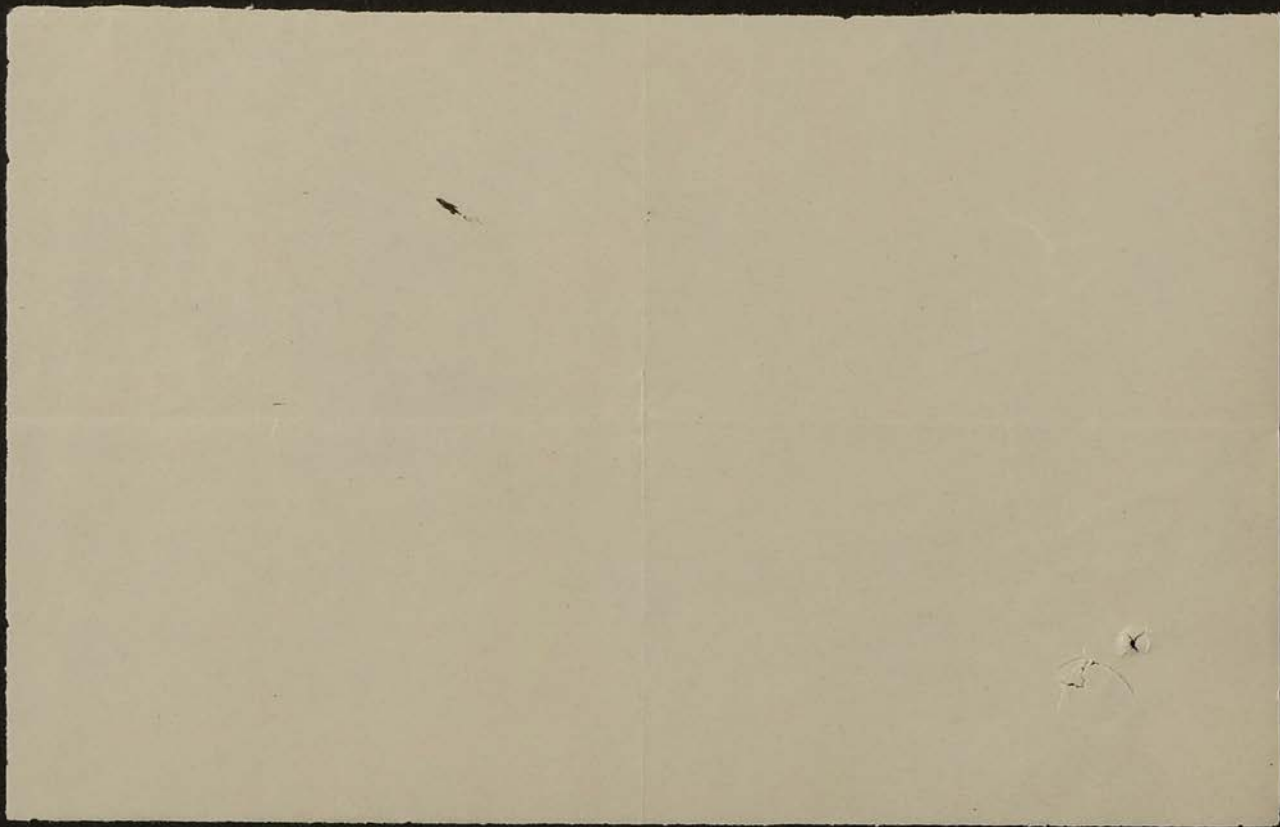
W
B



F. L. [unclear]

[unclear]

[unclear]
[unclear]



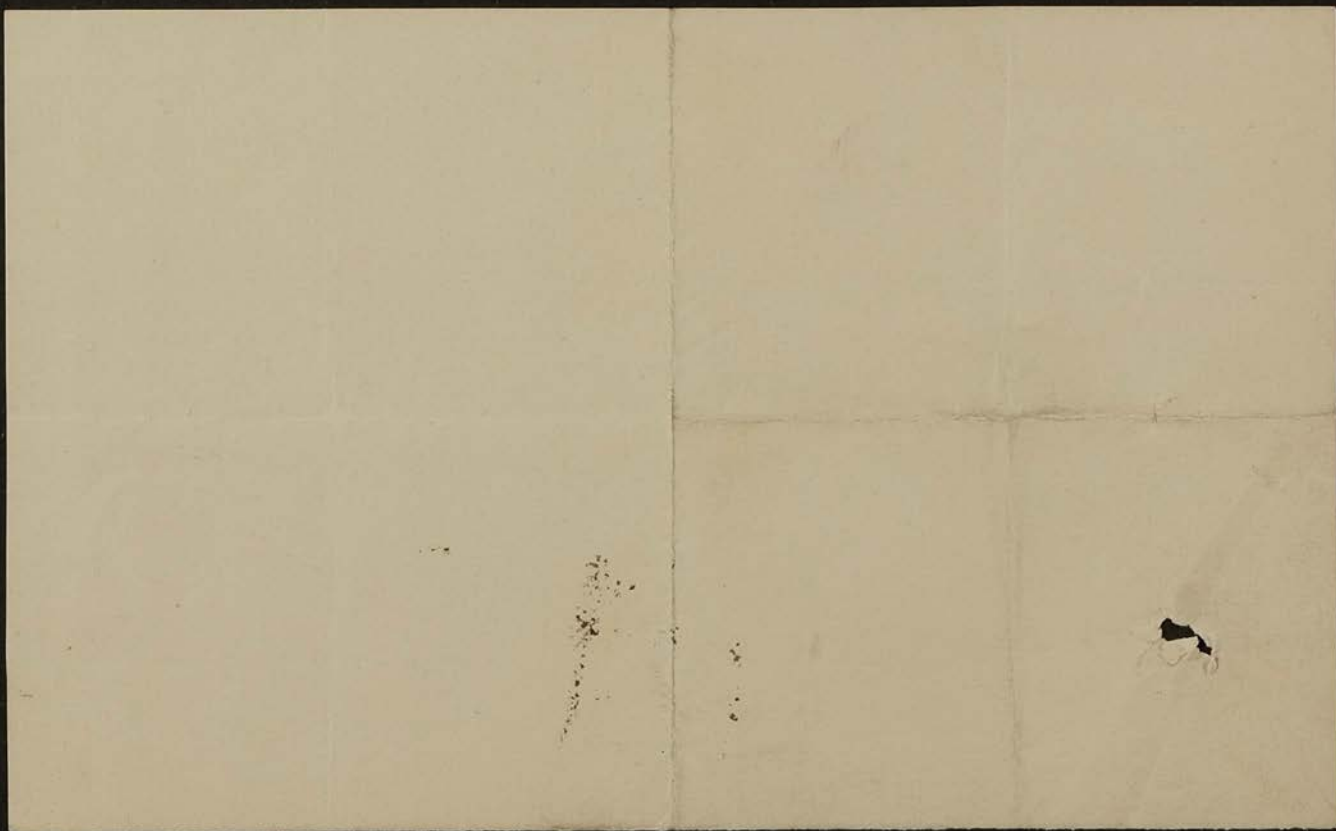
[Handwritten signature]

F. L.

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]





Wm. S. S. S.

Wm. S. S. S.

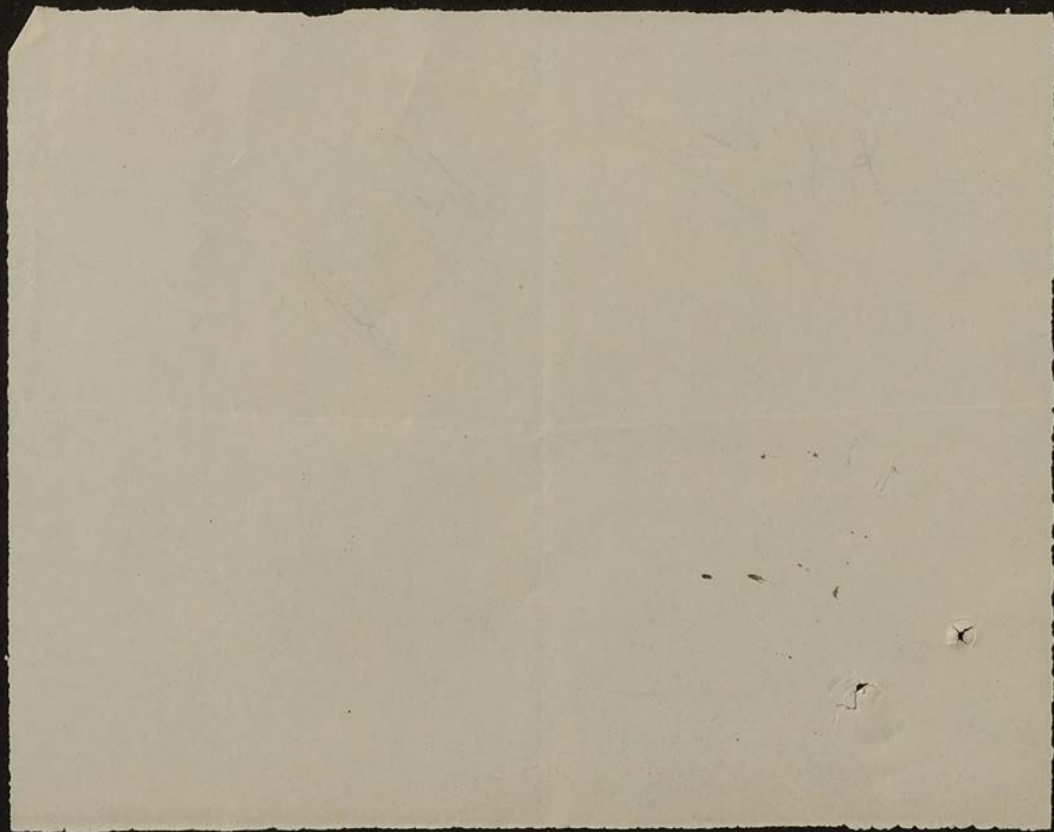


F.S.

W.B.

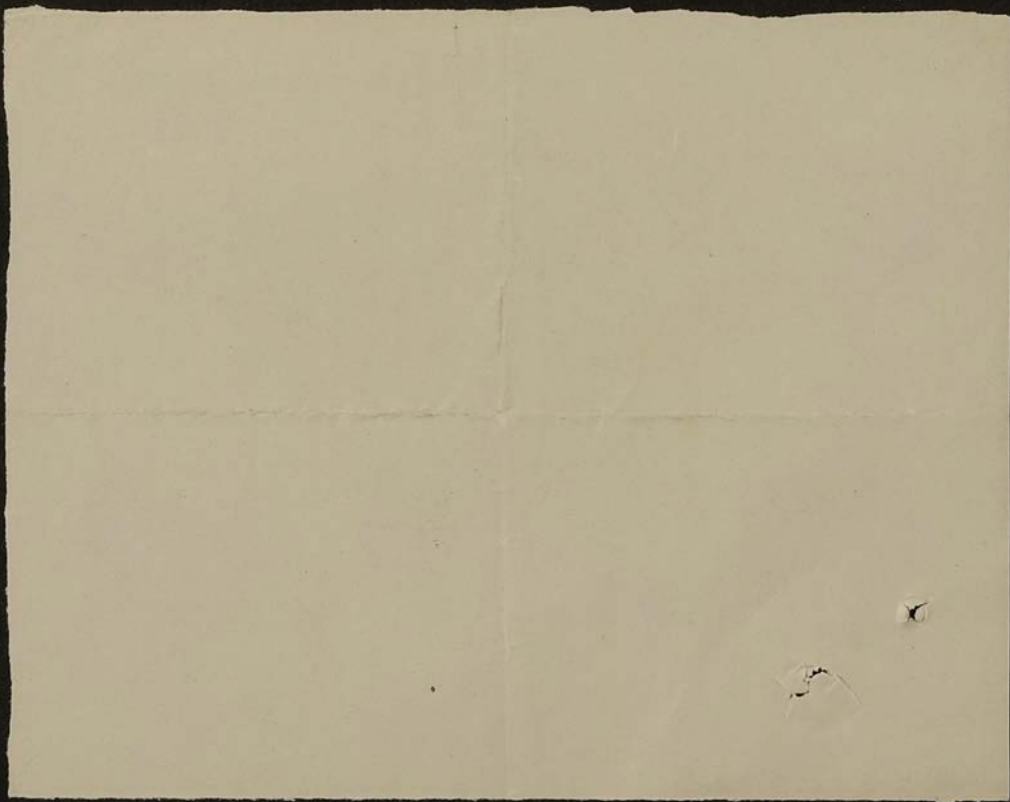
M.C.

B



A. S.
M

M
B

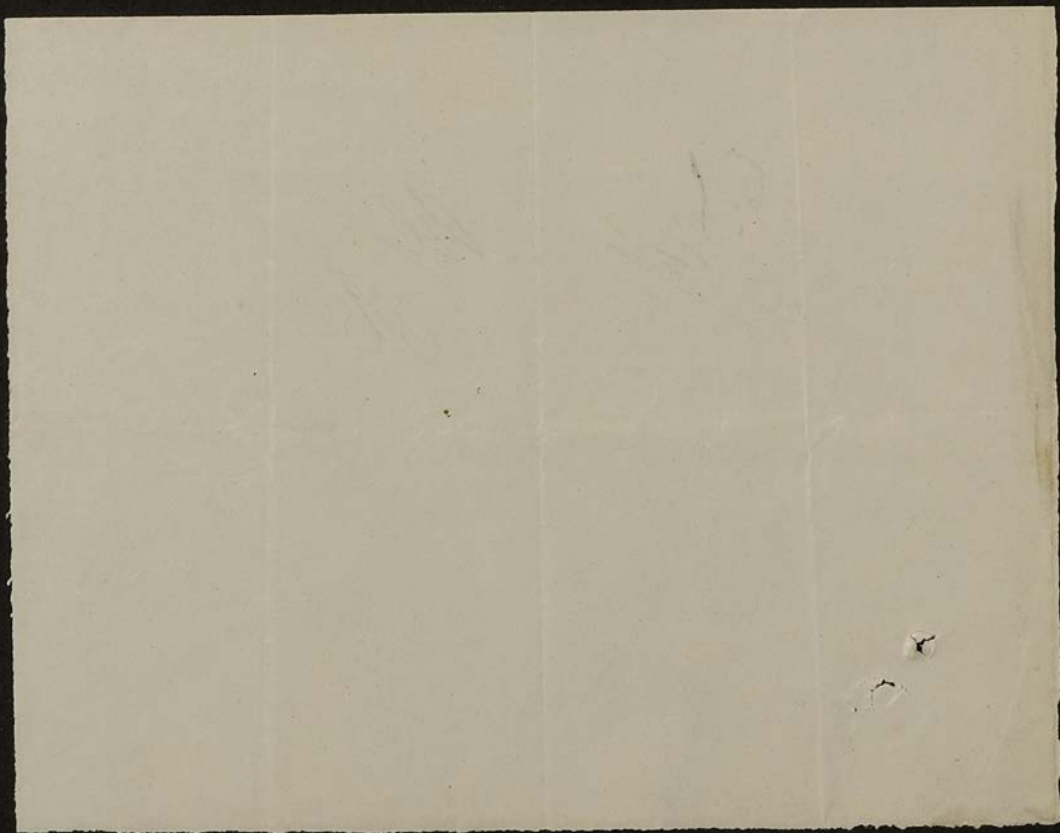


F. S.

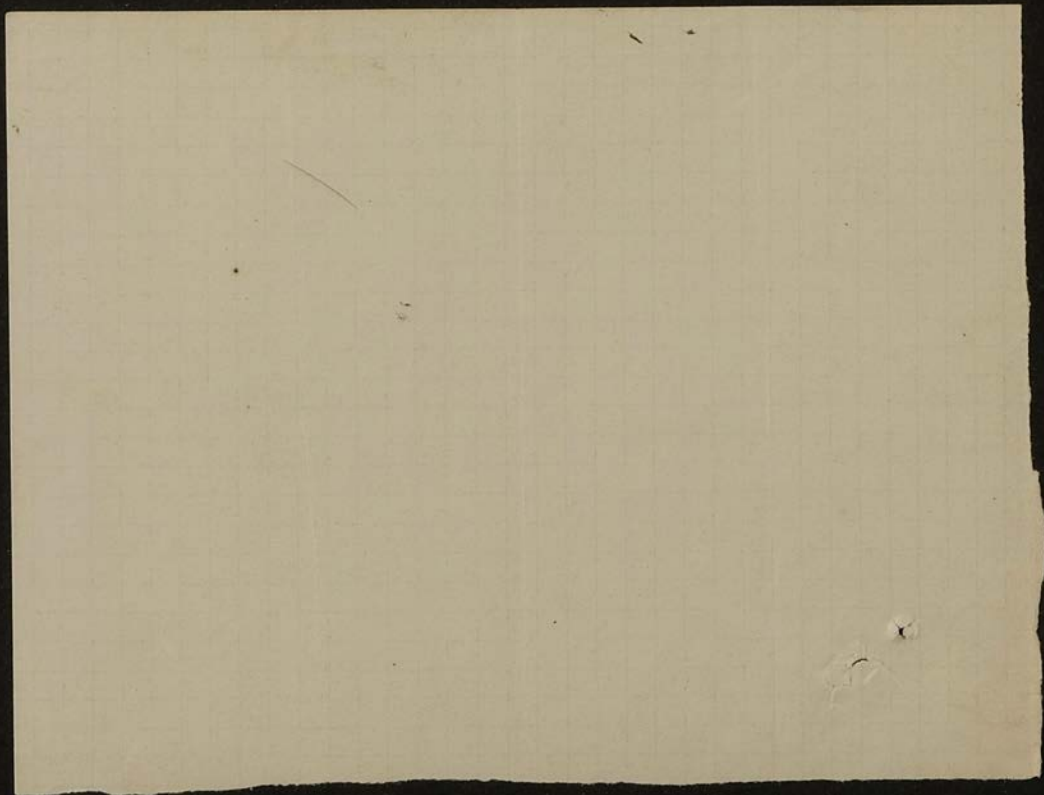
[Handwritten signature]

[Handwritten signature]





Wm
W.B.
A.S.

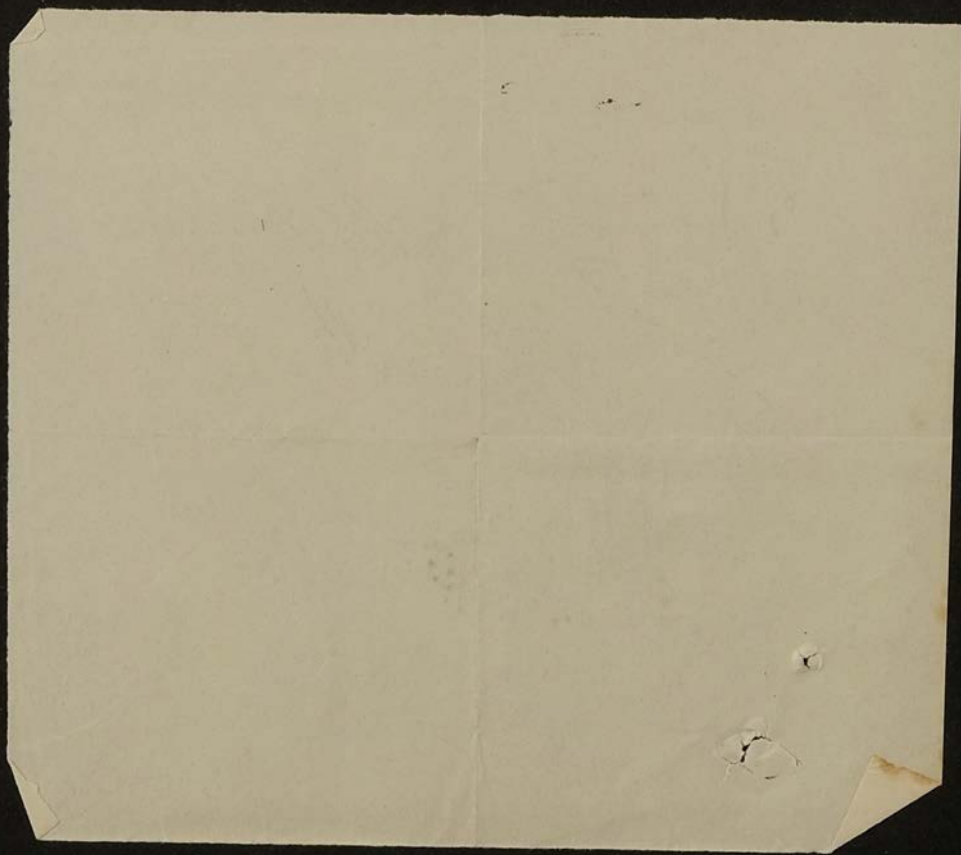


S.S.

W. J.

M. J.

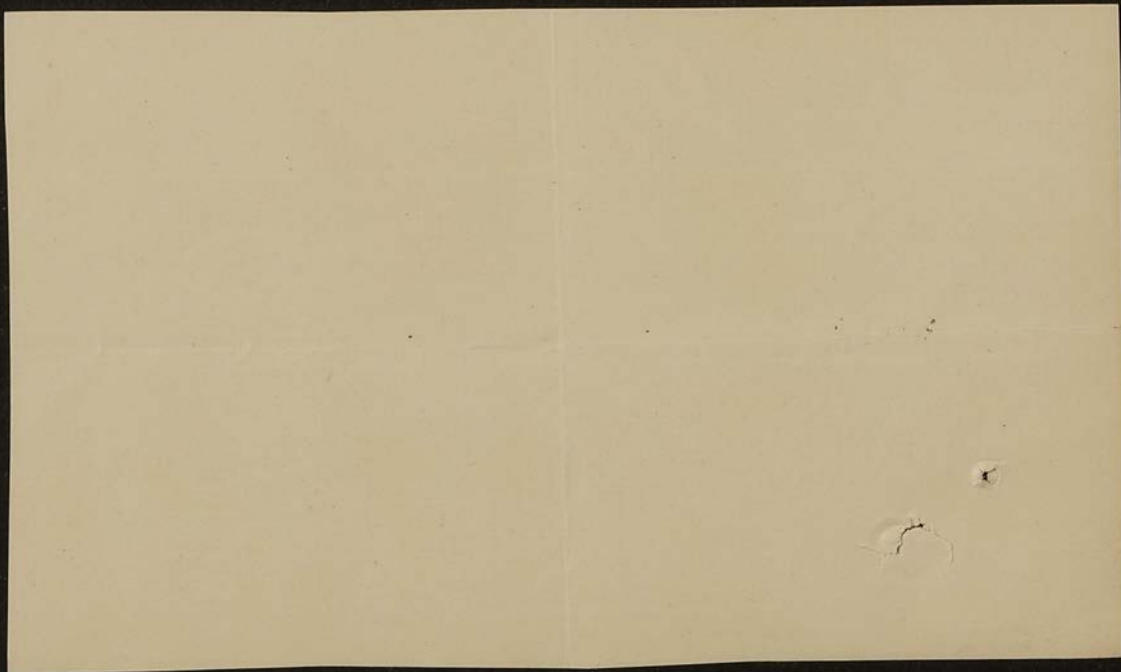
W. J.
B.



S.S. ~~W~~

W
W

B

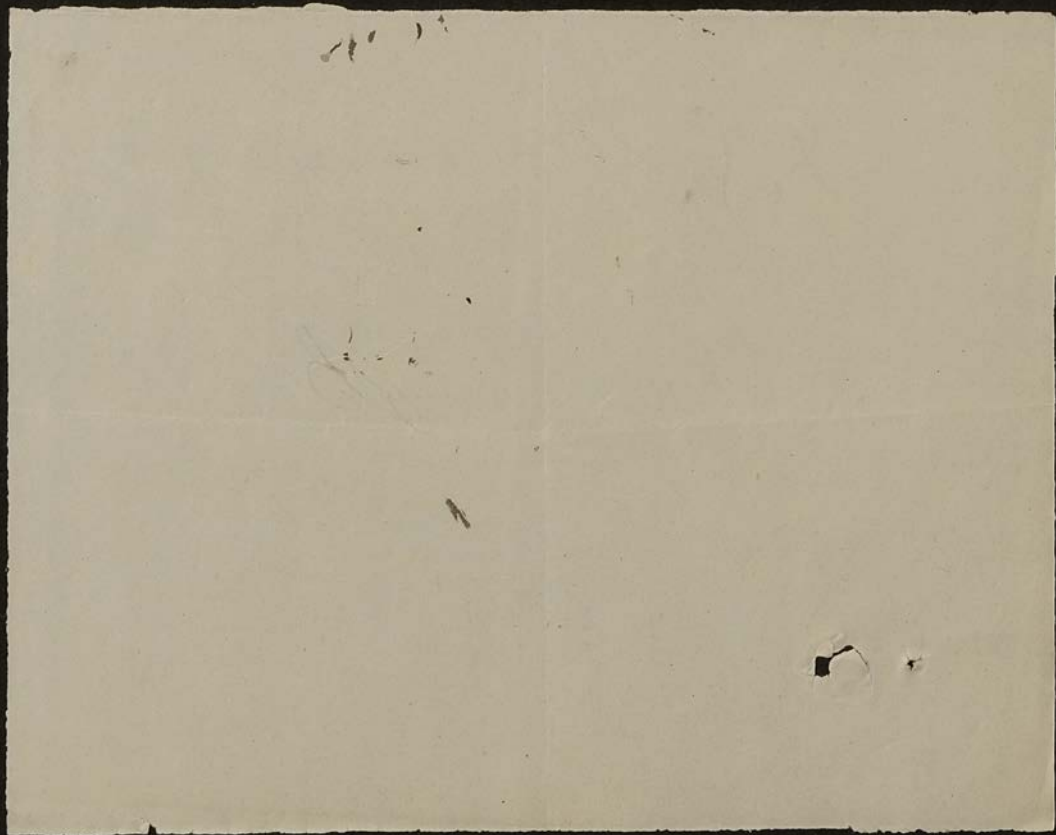


F. S. B.

M

M

B

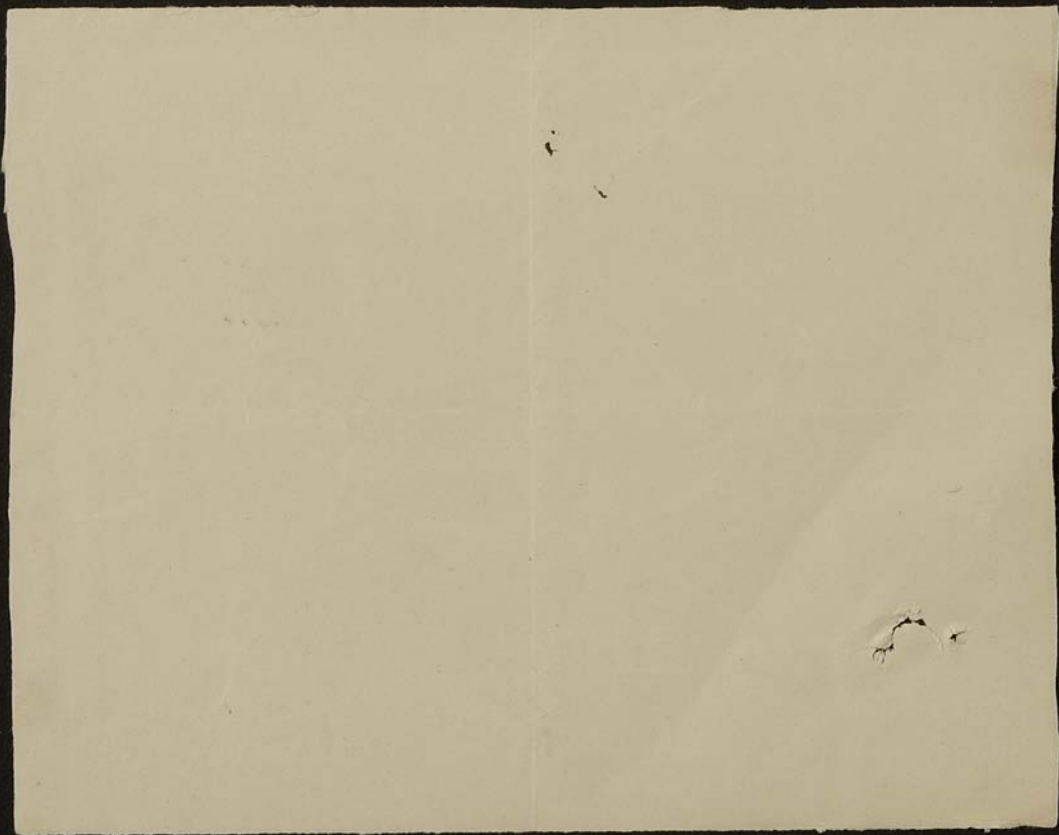


D. S. 32

Mu

M B

B

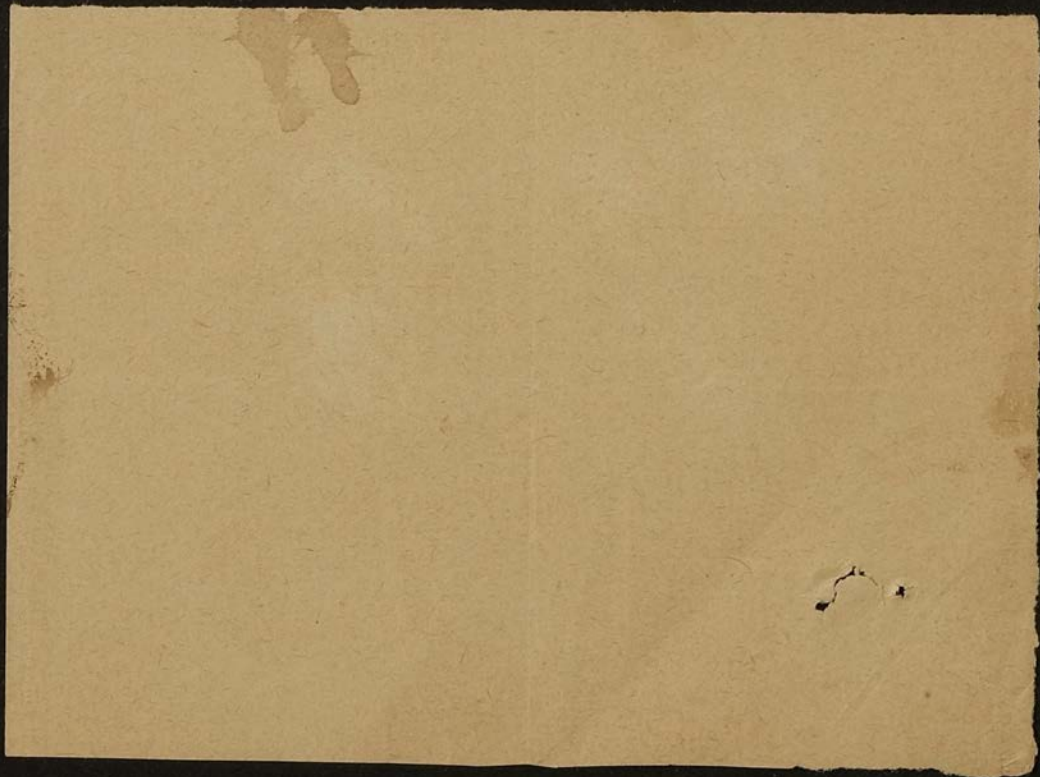


F. S.

M

M

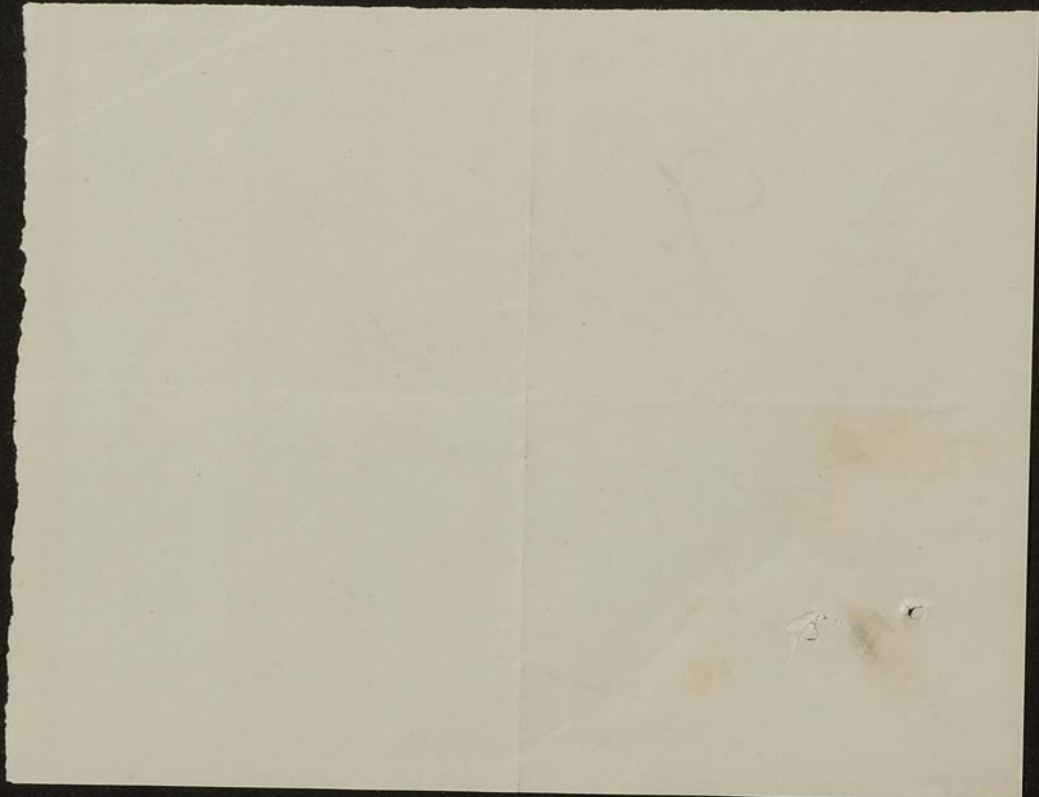
B



F.S.

[Handwritten signature]

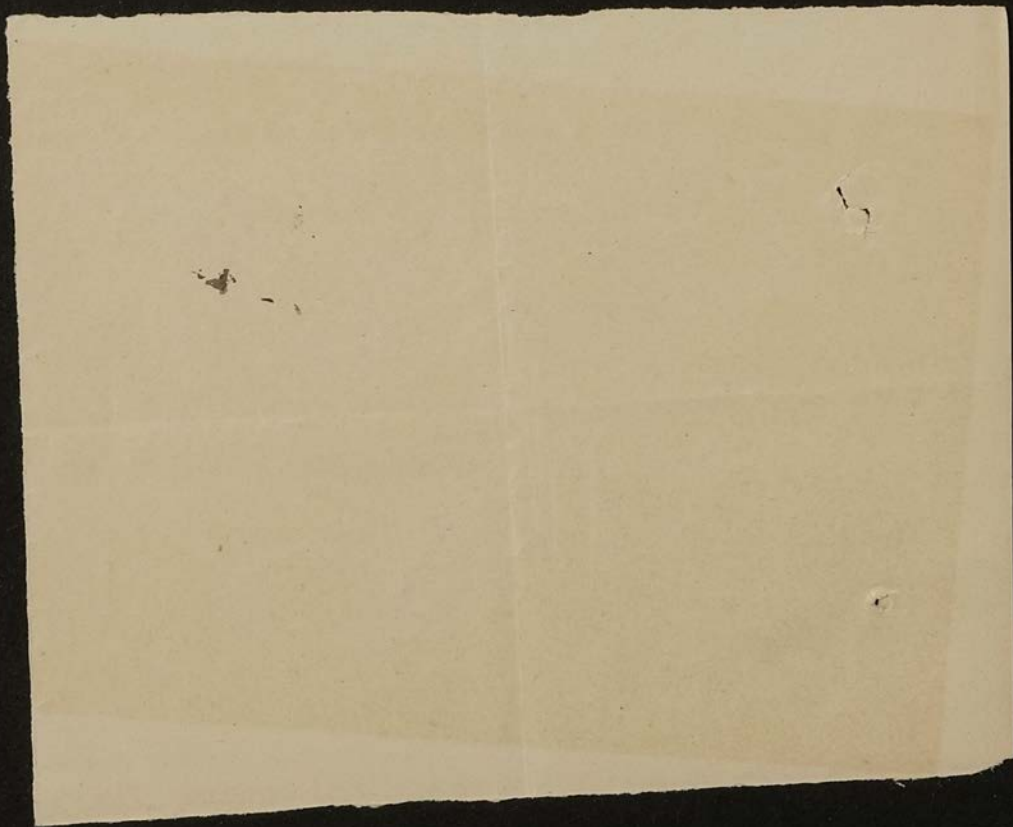
[Handwritten signature]



F. J. B.

M. K.

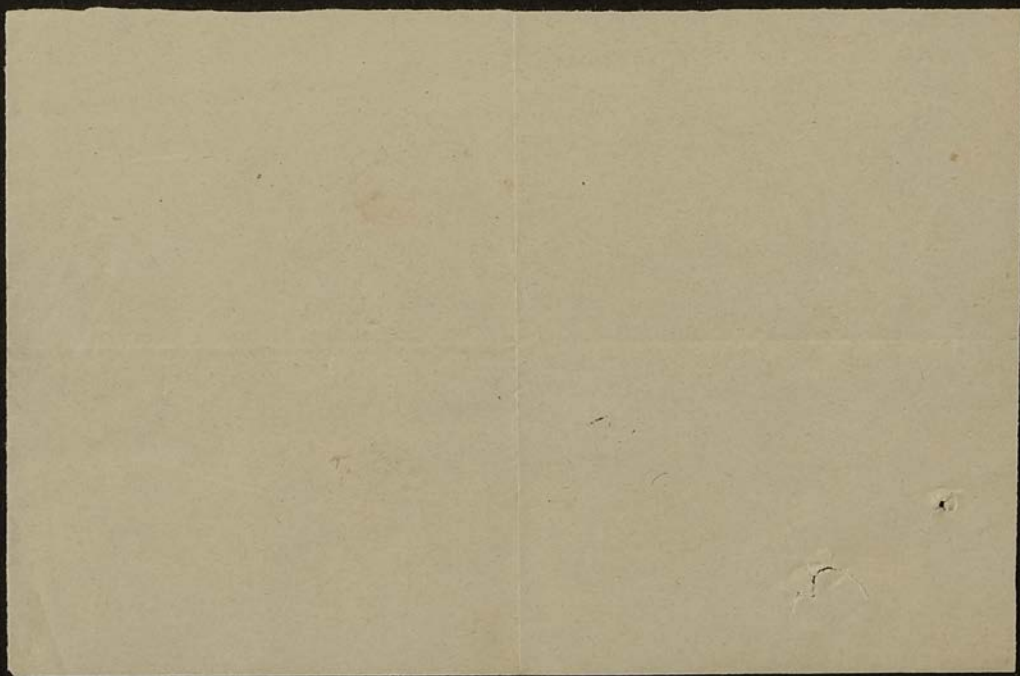
M. K. B.



F. S.

W. M.

W. B.



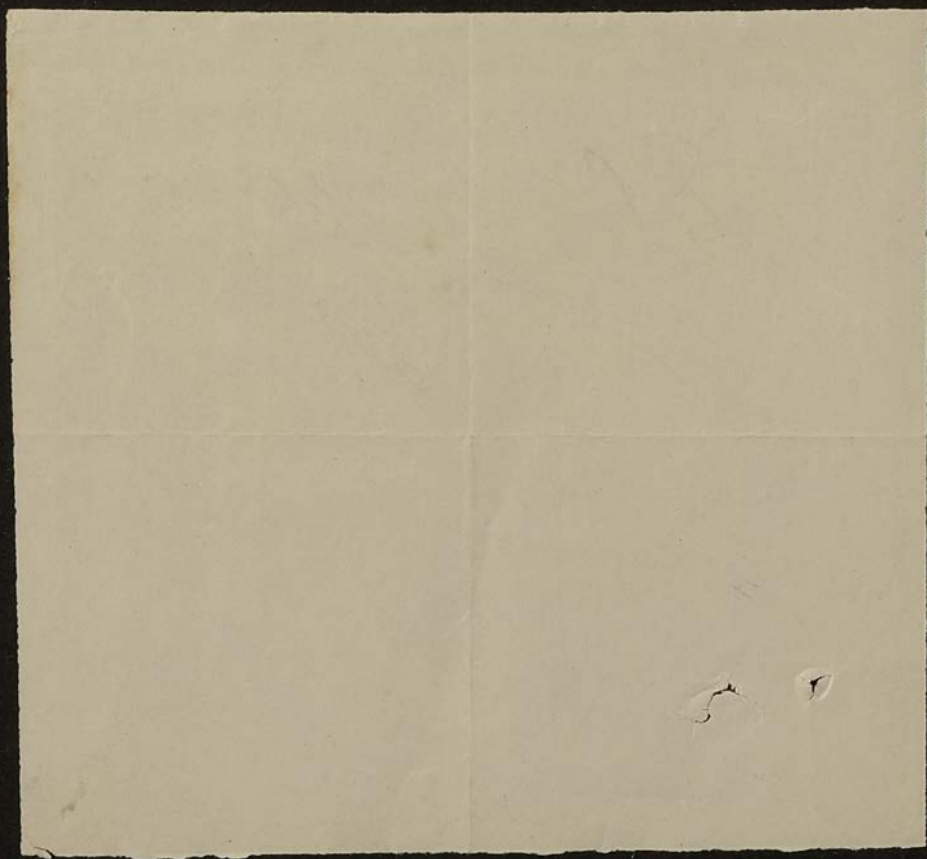
F.S.

[Cursive signature]

[Cursive signature]

B

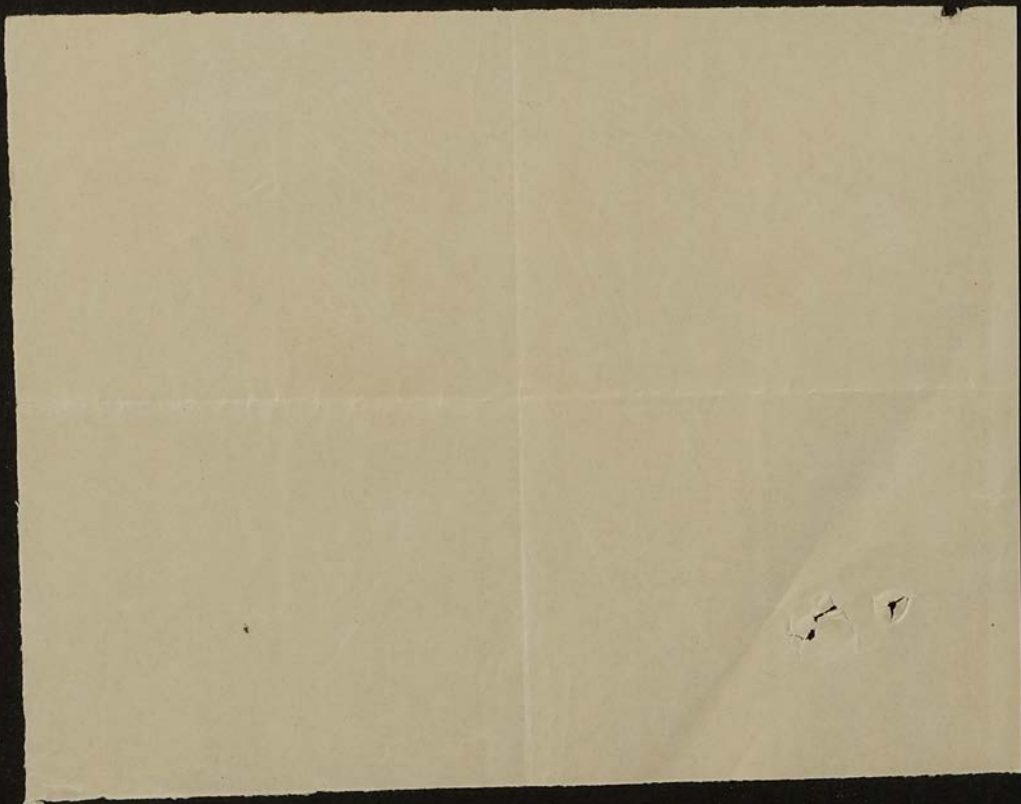
[Cursive signature]



F. S. A.

M

M B



S.S.

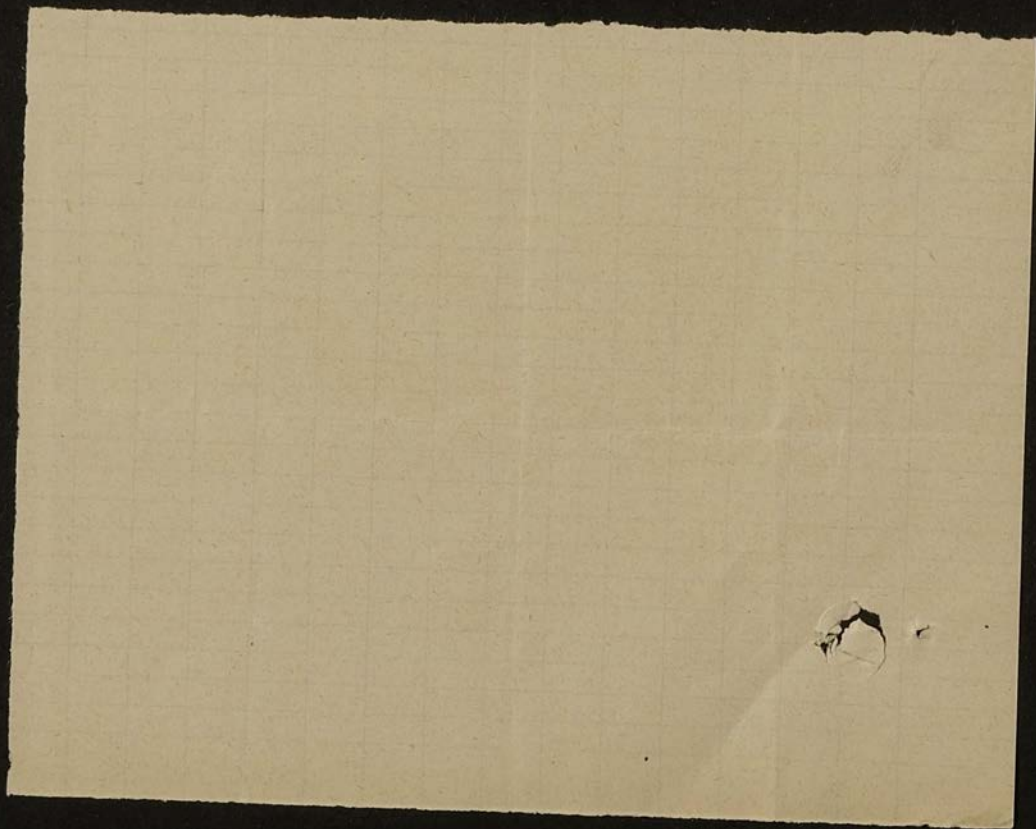
[Cursive signature]

[Cursive signature]

[Cursive signature]

[Cursive signature]



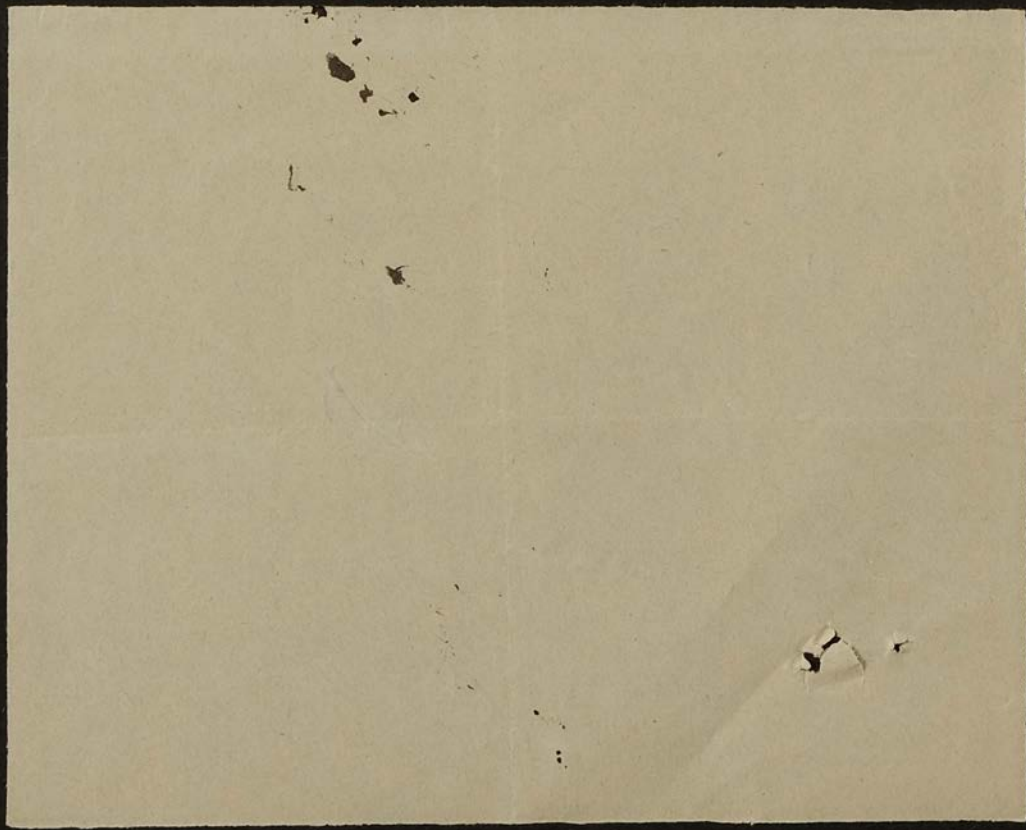



F. S. A.

M


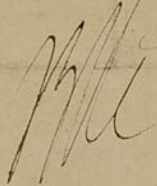
M

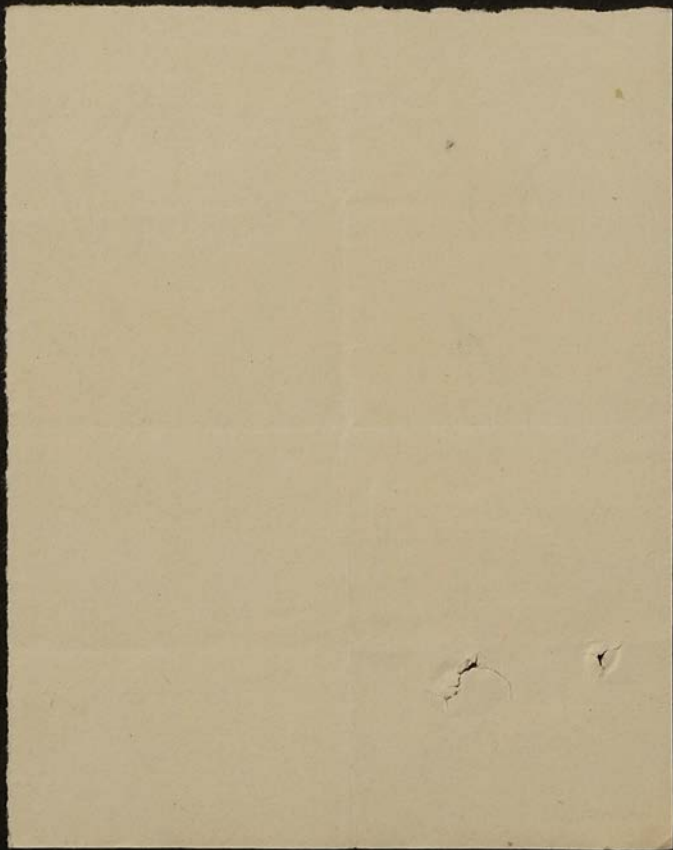
B



F.S. 

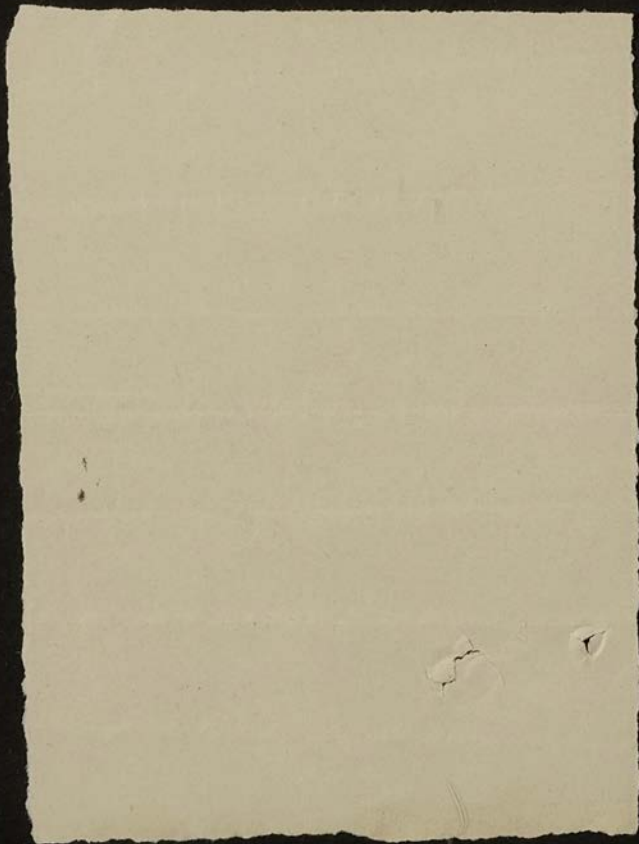
B



J. S. B.

M. B.



F.S. ~~W. B.~~ B.

Élections Sénatoriales du 4 janvier 1891

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

~~Dr L. FERRY~~

Singulier, soignant

B
M
M
S. J.

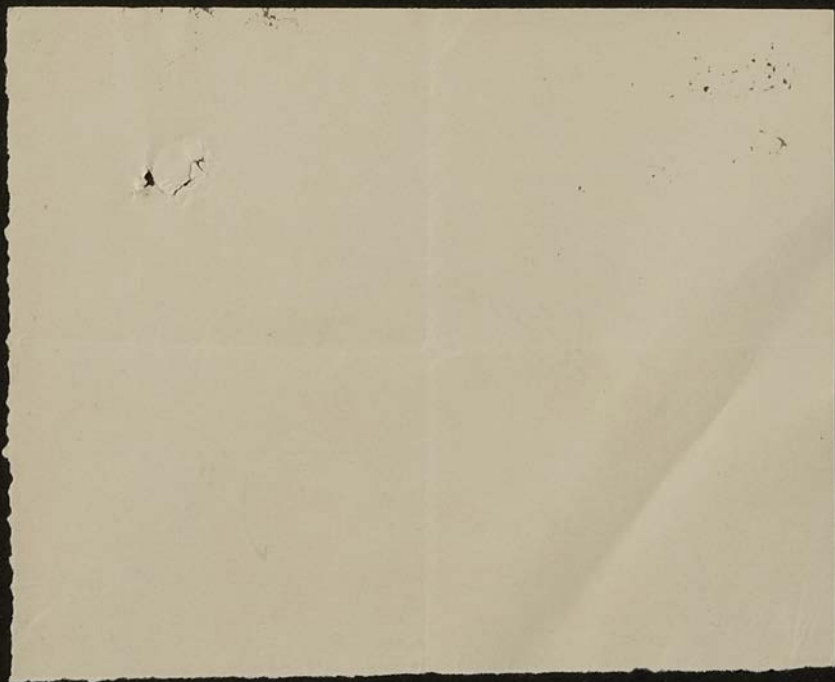


W. B.

W. B.

W. B.

W. B.



Wm
No 5

Wm

Wm
No 5

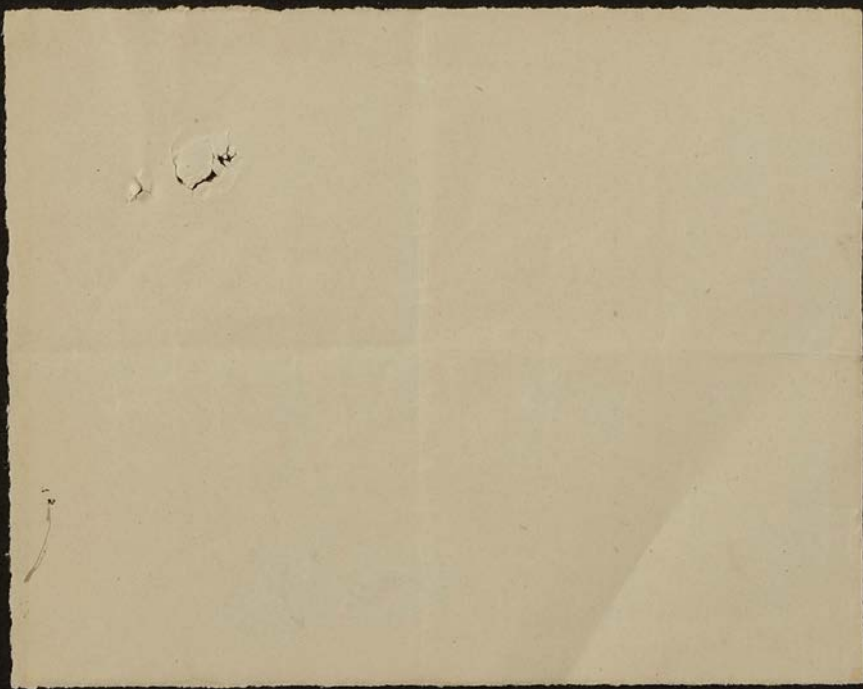


SB

SB

Wm

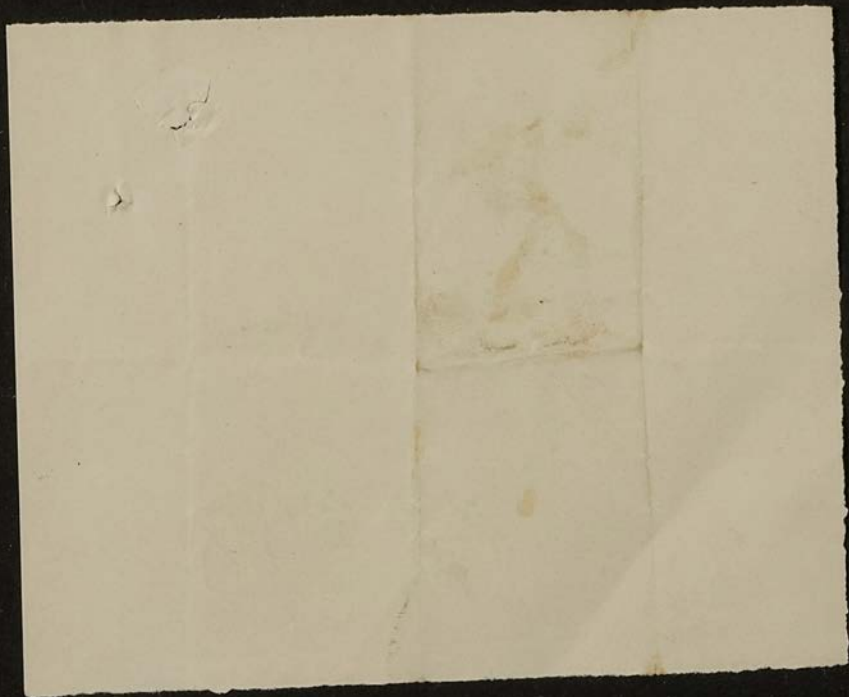
L.S. 5/2



SB
MS

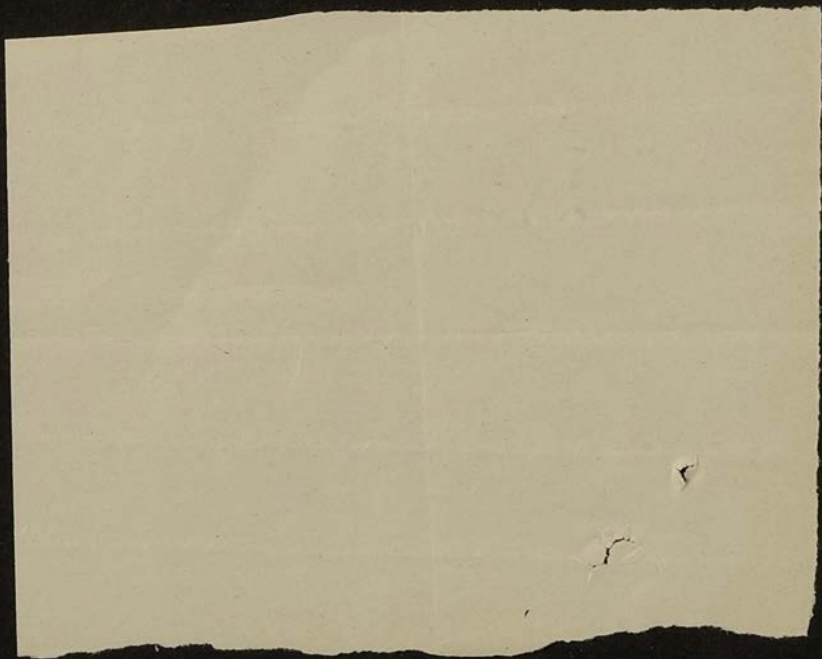
MS
MS

X.S.

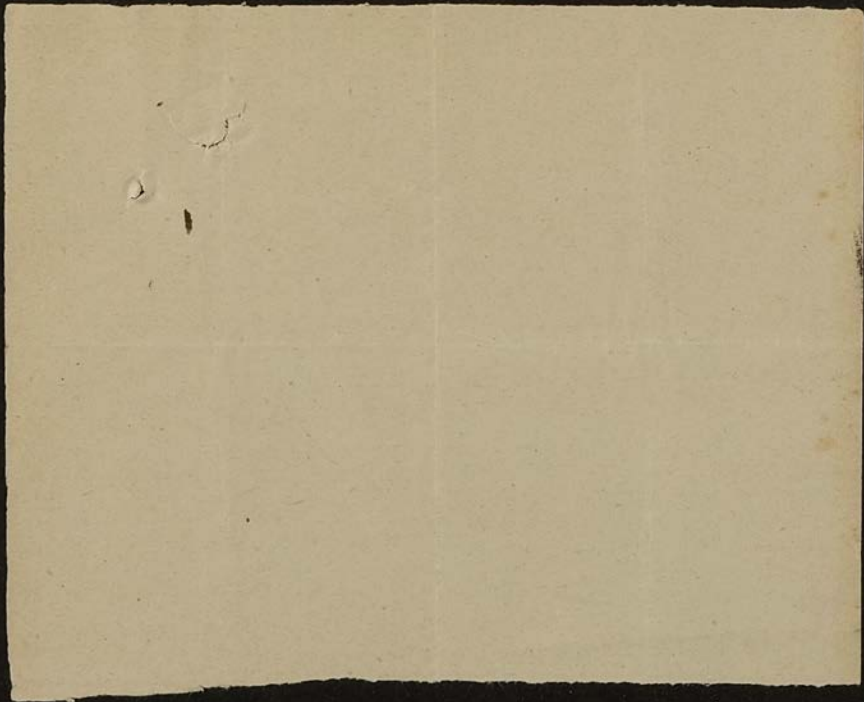


J.S.

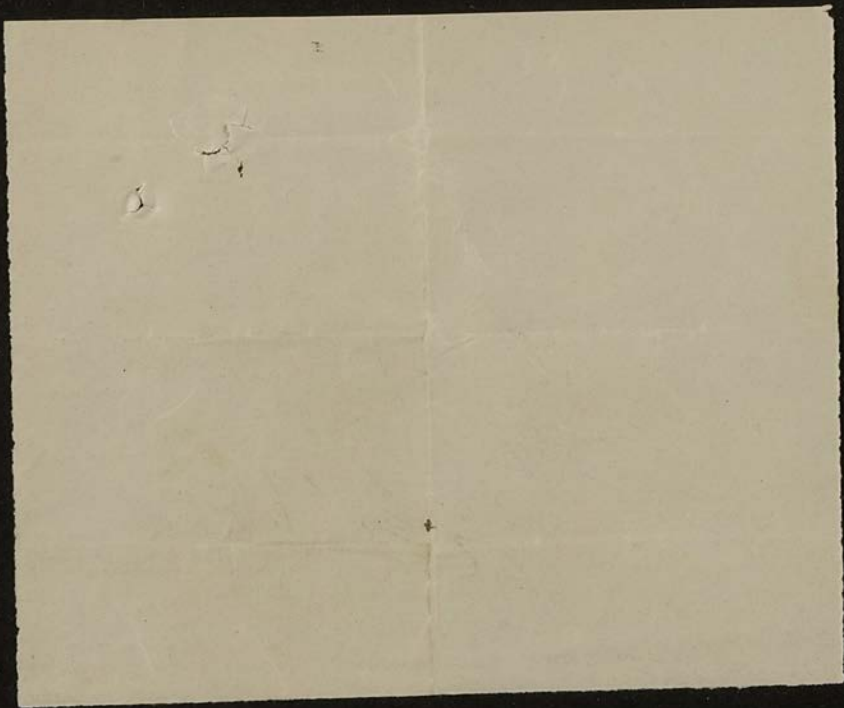
B.M. M.B.



Mr
S. J. S.
S. J. S.

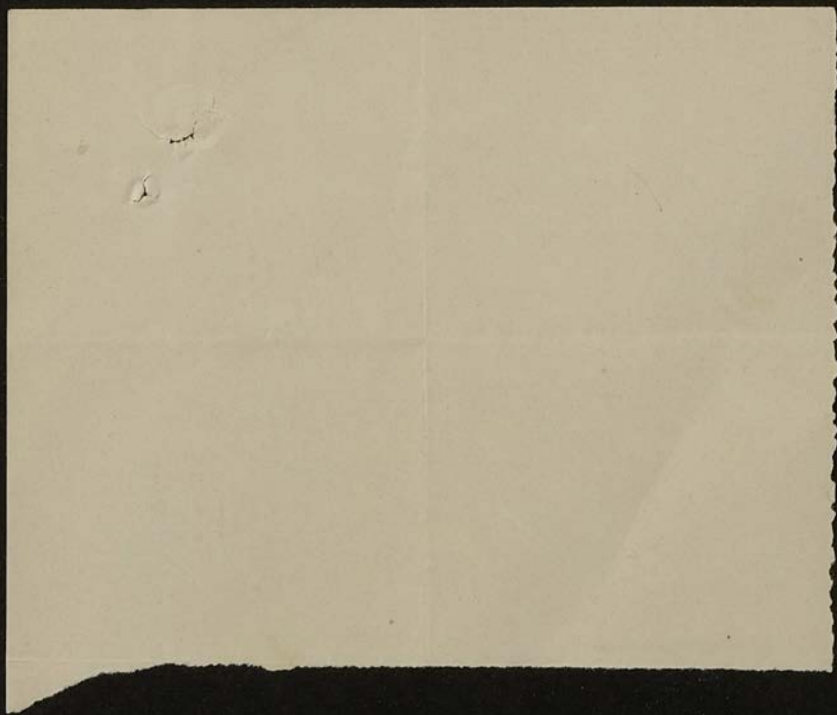


EB
MS
L. S.



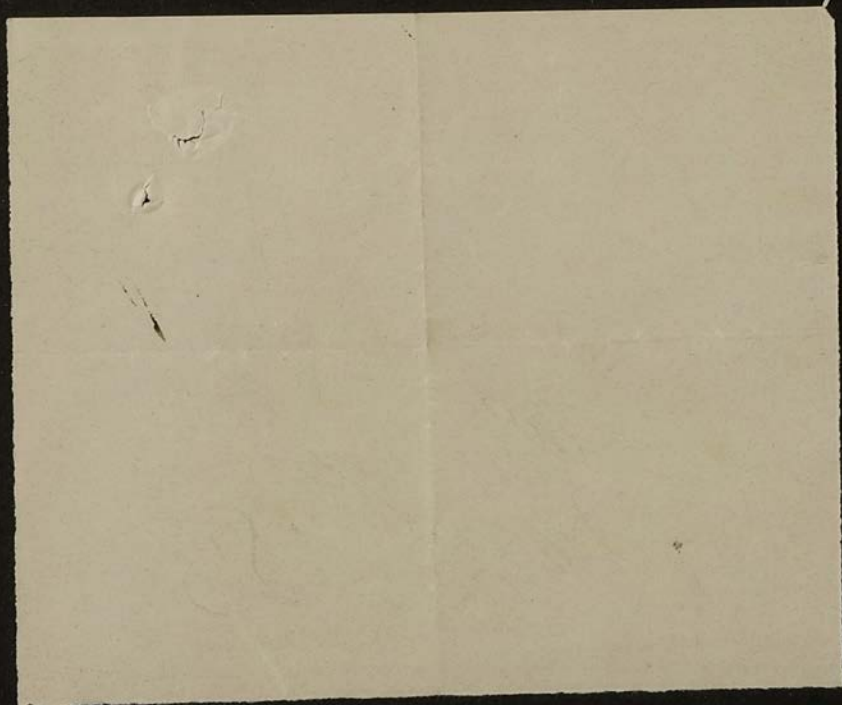
EB
S. S.

M. M.
S. S.



ED
J. W.

W. H.
C. S. S.



INMCEM


1870
1871
1872

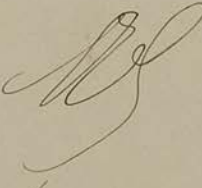
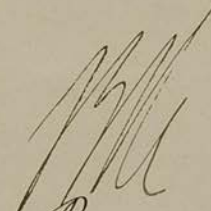
MS
MS
MS

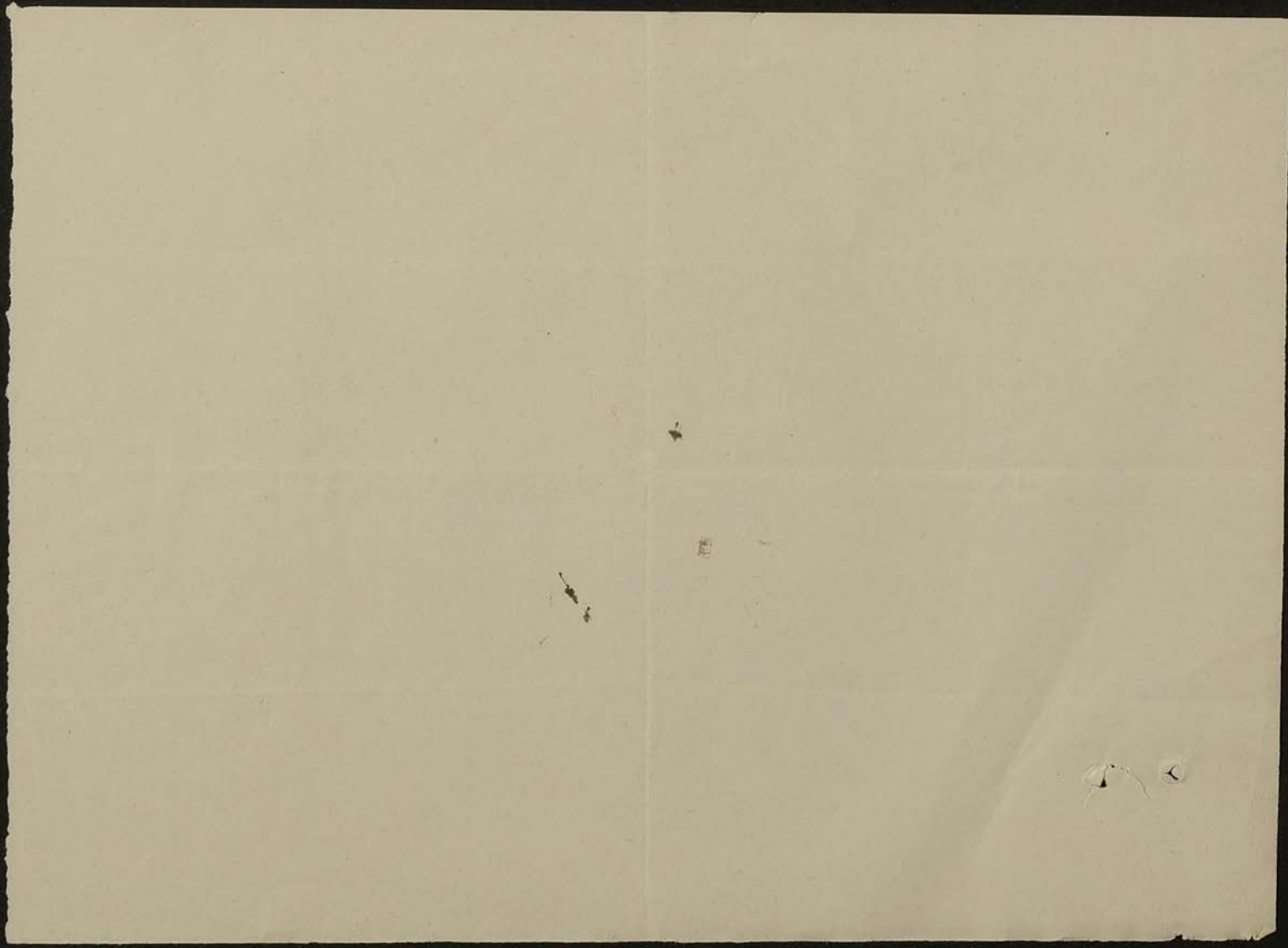
MS
B



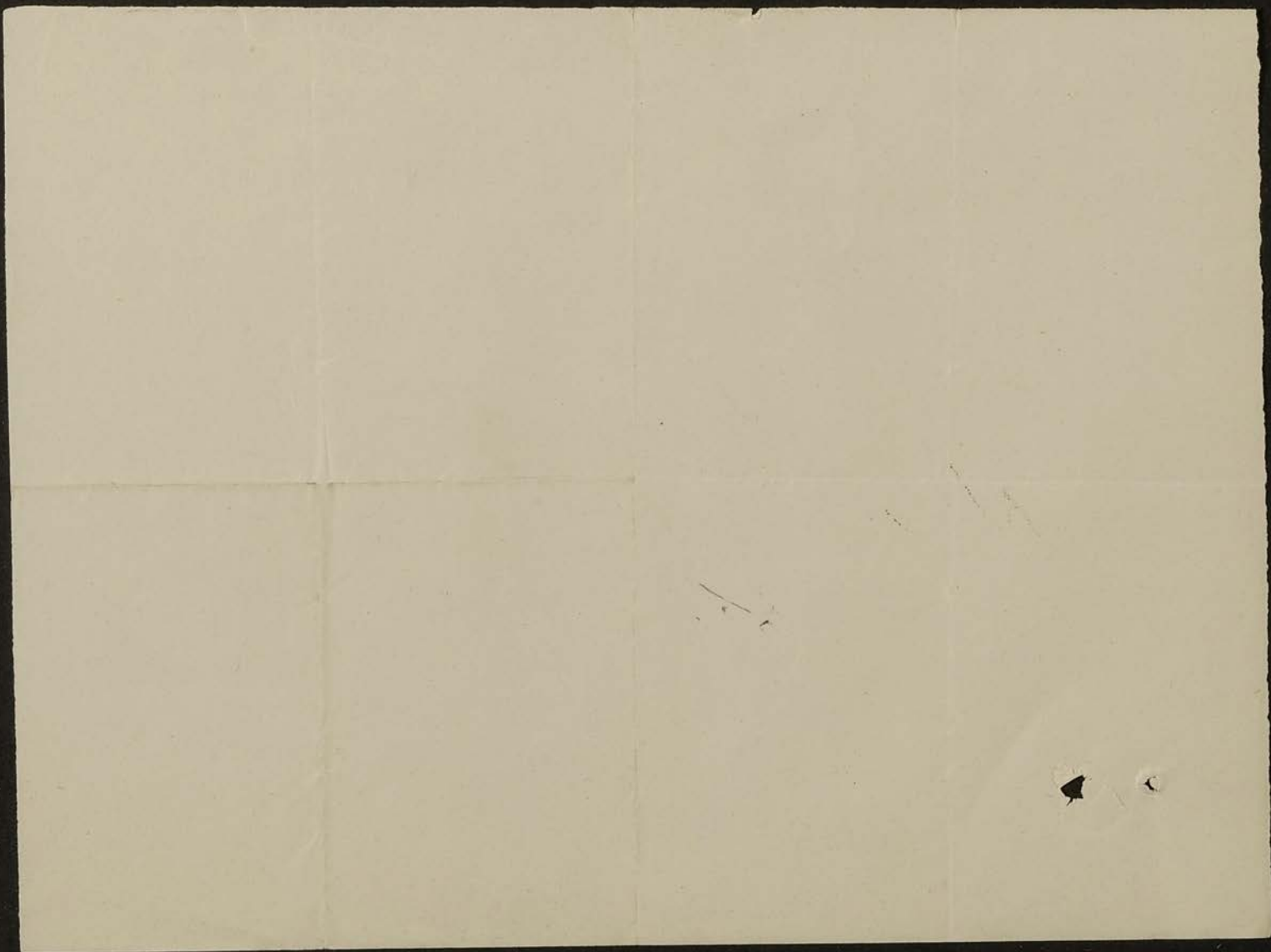


F.T. 

 
B



Wm. S.
Wm. S.
B



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

Belfort

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le Manche 1887,
à 9 heures du matin, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept, le quatre du mois de Manche
nous (1) François Xavier Jean Baptiste Bozloff
du tribunal de première instance de Belfort, nous sommes
rendu dans la salle d'audience à l'hôtel de ville
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d u Haut-Rhin
convoqué en vertu du décret du 9 novembre 1890
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. Bereghol Joseph (conseiller municipal), né le 28 janvier 1822
- M. Cuillas Félix Valentin (conseiller municipal), né le 18 octobre 1833
- M. Fronard Edouard (maire de Cravanche), né le 2 avril 1858
- M. Poy Emile (maire de Buc), né le 6 novembre 1860

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Boulanger Victor
né le 21 juin 1852 (maire de Bourse), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. ⁽²⁾
		Scruteurs	M.
			M.
			M.
			M.
2 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scruteurs	M.
			M.
			M.
			M.
3 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scruteurs	M.
			M.
			M.
			M.
4 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scruteurs	M.
			M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scruteurs	M.
			M.
			M.
			M.

	{	Président.....		M.
6 ^e SECTION	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
7 ^e SECTION	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
8 ^e SECTION	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
9 ^e SECTION	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.
	{	Président.....		M.
10 ^e SECTION	}			M.
		Scrutateurs.....		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, *à leur bureau* ~~aux sections~~ de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de ~~chacune~~ *celle* des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements ~~qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.~~

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, *bureau a été appelé à se prononcer sur le point d'admission* ils en ont relégué au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à ^{la}chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les ~~membres des bureaux de sections~~, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, ~~les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.~~

~~Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.~~

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section. <i>uniquement</i>	<i>171</i>	<i>171</i>		
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Les bulletins contenus dans ^{la}chaque boîte ont été ^{dépouillés}ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

~~A chaque table~~, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège ~~et les présidents des sections~~ ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. *Il n'a été trouvé aucun*

~~Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.~~

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. <i>le Docteur Frey</i>	M. <i>Emil Heller</i>	M. <i>Kalla</i>	M. <i>Jacob Claude</i>	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section. <i>antique</i>	171	171		126	3	4	2							
2 ^e idem.....														
3 ^e idem.....														
4 ^e idem.....														
5 ^e idem.....														
6 ^e idem.....														
7 ^e idem.....														
8 ^e idem.....														
9 ^e idem.....														
10 ^e idem.....														
TOTAUX.....														

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 153
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..... 171
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes..... 171

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 171
 A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾..... 36
 RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. 135
 MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 68

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. le Docteur Louis Frézy	Cent vingt six	126
M. Lallier Paul	quatre	4
M. Emile Bellet	Trois	3
M. Jardot Claude Karou	Deux	2
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) <i>Blancs</i>	<i>rente six</i>	36

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

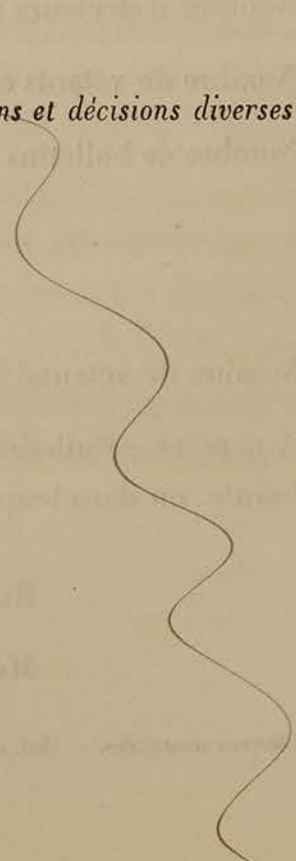
(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *le Docteur Louis Frézy* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *mid* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	} 36
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	} ~~~~~

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit: *rien*

Le Président,

Les Membres du bureau.

[Signature of the President]

Le Secrétaire,

[Signature of the Secretary]

[Signatures of Bureau Members: Dr. Rannuz, Boulay, Galliez]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	<i>Canton de Belfort</i>				
<i>Andelnans</i>	<i>Fritsch Louis Gustave, propriétaire à Belfort.</i>	<i>accepté</i>	<i>Sapin Louis, c. m.</i>	<i>accepté</i>	
<i>Argisans</i>	<i>Cordier François, c. m. Cuirassier, no 69, journal 1848</i>	<i>1°</i>	<i>Roy André, no 6, 1852, c. m.</i>	<i>1°</i>	
<i>Banvillars</i>	<i>Mouilleseaux François du eps. maire.</i>	<i>1°</i>	<i>Saferté Joseph, adjoint</i>	<i>1°</i>	
<i>Barvillers</i>	<i>Bornicque Gustave, maire.</i>		<i>Vuillaume François petit c. m.</i>	<i>id</i>	
<i>1°</i>	<i>Vuillaume François c. m.</i>				
<i>Belfort</i>	<i>Muller Albert, c. m.</i>		<i>Jacquet Joseph, c. m.</i>	<i>id</i>	
<i>1°</i>	<i>Lapostolle Niel, adjoint</i>		<i>Cordier Pierre, c. m.</i>	<i>id</i>	
<i>1°</i>	<i>Caillas Félix Valentin, c. m.</i>		<i>Mare Charles, c. m.</i>	<i>id</i>	
<i>1°</i>	<i>Etispian Hippolyte, aff.</i>				
<i>1°</i>	<i>Metz Juteau Adolphe, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Vuillaume Gustave, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Guldemann Georges, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Saloz Paul, maire.</i>				
<i>1°</i>	<i>LeFranc Hippolyte, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Beugnot Joseph, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Loriton Nicolas, c. m.</i>				
<i>1°</i>	<i>Vallée Charles, c. m.</i>				
<i>Bermont</i>	<i>Roy Emile, adj.</i>		<i>Roy Louis</i>	<i>id</i>	
<i>Botans</i>	<i>Courtot Alphonse, c. m.</i>		<i>Bermont Gustave, aff.</i>	<i>id</i>	
<i>Buc</i>	<i>Roy Emile, Maire.</i>		<i>Roy François, dit maréchal c. m.</i>	<i>id</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charmois	Rassinier Auguste, Maire	accepté	Guillaume Emile, C.M.	accepté	
Chatenois	Bidaux Césaire, Maire	id	Grosjean Eugène, C.M.	id	
d ^e	Vermot Charles, Individuel	id			
Chevremont	Cavernier François, C.M.	id	Devantoy Eugène, adj ^t	id	
d ^e	Jeanin Séraphin, Maire	id			
Cruvanche	Frossard Edouard, Maire	id	Philippe Abel, adj ^t	id	
Sanjoutin	Charton Octave, Maire	id	Besançon Pierre, C.M.	id	
d ^e	Boulangier Alphonse, C.M.	id			
d ^e	Mouillesseaux Charles, C.M.	id			
Sorans	Coutot Florentin, Maire	id	Denier Alexis, adjoint	id	
Eschère-Aubraye	Hardy Césaire, Maire	id	Barbier Césaire, adj ^t	id	
Esserik	Villemey François, Maire	id	Burcez Constant, C.M.	id	
d ^e	Monnier Sésire, adj ^t	id			
Fontenelle	Charpiot Xavier, Maire	id	Meyer François, C.M.	id	
Meroux	Jacques François, de Jacques C.M.	id	Gressot Théophile, C.M.	id	
d ^e	Géte Florian, adjoint	id			
Moval	Géte Théodore, Maire	id	Mouhat Constant, C.M.	id	
Novillard	Favez Césaire, Maire, propre	id	Grevillot Théobald, propre	id	
Offemont	Clement Sésire, C.M.	id	Simonin Jean, adj ^t , C.M.	id	
d ^e	Sichet Georges, Maire	id			
Terouse	Boulangier Victor, Maire	id	Serre Emile, adjoint	id	
Rechotte	Courtot Eugène, Maire	id	Antoine Césaire, C.M.	id	
Rippe	Seigebert Césaire, Maire	id	Sismann Philippe, C.M.	id	
Salbers	Feltier Jean-Pierre, Maire	id	Ellier Jules, adjoint	id	
Sevenans	Saglio Alexis, Ingénieur à Paris, C.M.	id	Bourquard François, C.M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Créteilans	Renoux félicien, adj ^t	accepté	Courtych Gustave, C.M.	accepté	
Urcerey	Roy François, Maire	id	Russey Ambrise, adj ^t	id	
Valdivie	Barberot Constant, maire né le 15 février 1844	id	Chébaud Jean Bapt. C.M.	id	
id	Chambaud Jules, C.M.	id			
Petigne	Trudol François, Maire	id	Chevillon Pierre, C.M.	id	
Vezelois	Charpich Célestin, adj ^t	id	Bourquard Pierre Louis, maire	id	
Courvenans	Kosselch Jules, Maire	id	Courtot Alphonse de François C.M.	id	
Ancien Canton de Nammerivie (Communes restées françaises).					
Chavarmotte	Molz Étienne, Maire	accepté	Kitter Aloise, adj ^t	accepté	
Chavannes les Grands	Gautheral François, Maire	id	Bourquin Emile, adj ^t	id	
Suarce	Grimons J ^r Pierre, adj ^t	id	Hoben François, C.M.	id	
id	Matten Josph. C.M.	id			
Canton de Belle.					
Beaucourt	Bornieque Eugène, adj ^t	accepté	Bouillon Emile, C.M.	accepté	
id	Grasser Xavier, adj ^t	id	Trenoh Julien, C.M.	id	
id	Maillard Léon, C.M.	id			
id	Meiguer Fritz, C.M.	id			
id	Mégnin Emile, C.M.	id			
id	Kolland Paul, C.M.	id			
id	Sonze Louis, C.M.	id			
id	Schly Adolphe, C.M.	id			
id	Cotrens Frédéric, C.M.	id			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Fritz Joseph, Maire	accepté	Moine Jules, C. M.	accepté	
Bouvoigne	Dunand Louis, Maire	id	Renoux Xavier, C. M. 32 ans.	id	
id	Baudet George, adjoint	id			
Brebotte	Heury François, Maire	id	Schenberg Jules, adjoint	id	
Bretagne	Sagmard François, Maire	id	Fedin Jean Pierre, adjoint	id	
Courcelles	Colin Adolphe, Maire	id	Bisvaine François, adjoint	id	
Courtelevans	Gordonnier Hubert, Maire	id	Plantz Pierre, adjoint	id	
Croix	Pideaux Clément, Maire	id	Récal Alexis, C. M.	id	
Selle	Ackermann Cyrille, Maire	id	Fritz Joseph, C. M.	id	
id	Grelat Joseph, adjoint	id	"		
id	Sex Felix, C. M.	id	"		
Faverois	Saibe Nicolas, Maire	id	Courvoisier Xavier, C. M.	id	
Teche l'Eglise	Bietry Augustin, Maire	id	Bietry Adolphe, adjoint	id	
Florimont	Guithard Jules, Maire	id	Sorentz Joseph, C. M.	id	
Froidfontaine	Heury Pierre, C. M.	id	Hotul François, C. M.	id	
Grandvillars	Bruet Pierre, adjoint	id	Saugier Pierre, C. M.	id	
id	Laval Joseph, C. M.	id	"		
id	Dinet Xavier, C. M.	id	"		
Grosnes	Sabourin François, Maire	id	Rouéche Clément, adjoint	id	
Jonchery	Marion André, Maire	id	Charbonnier Pierre, adjoint	id	
id	Rebrassie Jules, C. M.	id	"		
Lebetain	Bellet Jules, Maire	id	Duprez Eugène, adjoint	id	
Lepuis	Adelheim Louis, C. M.	id	Fischer Chistol, C. M.	id	
Méziré	Bougeot Joseph, Maire	id	Saugier Joseph, C. M.	id	
id	Marion Louis, C. M.	id	"		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Monbenton	Kaicomte Emile, anc. maire	accepté	Bietry Emile, C. M.	accepté	
id°	Villaumie François, Maire	id°			
Morewillars	Villard Armand, Maire	id°	Laval Pierre, C. M.	id°	
id°	Charpiot Constant, C. M.	id°			
Rechèry	Chavanne Henri, Maire	id°	Wallat Emile, adjoint	id°	
id°	Hantz Jules, Joseph, C. M.	id°			
Recourance	Busson Eugène, Maire, né le 18 sept. 1843.	id°	Ronna Jacques, adjoint	id°	
Saint-Sizier	Moine Alexandre, adjoint	id°	Colin Eugène, C. M.	id°	
id°	Bideaux Jules, Maire	id°			
Chancourt	Roupy Alphonse, C. M.	id°	Brochier Pierre, Joseph, Maire	id°	Protestation déposée au Conseil de Préfecture le 2 X 1897.
Hellersch	Vercin François, Maire	id°	Pierson Jules, adjoint	id°	
Hillars le Sec.	Bidaux Edouard, adjoint	id°	Wallat Joseph, C. M.	id°	
Canton de Fontaine					
Andevot	Etard J. Bapt. Maire	accepté	Wittel J. Bapt. C. M.	accepté	
Bessencourt	Gastel François, Maire	id°	Rilque Clément, adjoint	id°	
Bethonvilliers	Bornique François, Maire	id°	Montagnon Charles, fils C. M.	id°	
Cunelières	Morecelat Joseph, Maire 60 ans	id°	Catté Louis, C. M. 65 ans	id°	
Demey	Blanc Georges, Maire	id°	Jullerch Constant, adjoint	id°	
Eguenique	Goffinet François, Maire	id°	Bessencour François, adjoint	id°	
Felon	Erny Pierre, C. M.	id°	Demey François, C. M.	id°	
Fontaine	Baros Jules, Maire	id°	Thomme Prosper, adjoint	id°	
Fossemaigne	Cayot Jacques, adjoint	id°	Charbonnier Pierre, C. M.	id°	
id°	Lamy Théodore, Maire	id°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Frais	Chébaux J ^e Claude, Maire	accepté	Chébaux Stanislas, adj ^t	accepté	
Sachapelle-s-Rugemont	Grizy Eugène, propriétaire	id	Brauneisen Joseph, C.M.	id	
-d	Bornègue Eugène, C.M.	id			
Sacollongue	Seigneur Richard, maire	id	Cockre Louis, C.M.	id	
Sapronge	Neal Pierre, Maire	id	Bornègue Joseph, C.M.	id	
Sarivière	Grand François, Maire	id	Leprion Célestin, C.M.	id	
Menonecourt	Nouveau Pierre, François Maire	id	Reuillard Auguste, C.M.	id	
Montoux-Château	Girard Jacques, Maire	id	Marchand François, C.M.	id	
-d	Maurer Joseph, adj ^t	id			
Petitcroix	Louis Xavier, adj ^t	id	Rosse Marcelin, C.M.	id	
Thaffans	Bourquardez Célestin Maire, né le 17 Nov. 1840	id	Eglin François, adj ^t	id	
Reppe	Montavon Joseph, maire	id	Barès Eugène, C.M.	id	
Saint-Germain	Cravat Chébaux, Vastore C.M.	id	Monnier Edouard, Maire	id	
Mauthiermont	Pétier Justin, adj ^t	id	Fussard François, Maire	id	
<u>Canton de Giromagny.</u>					
Arjoudy	Merlet Jean Pierre, C.M.	accepté	Monnier Pierre, C.M.	accepté	
-d	Merc François, Maire	id			
Auxelles-Bas	Critter Chiorre, Maire	id	Faire Joseph, C.M.	id	
-d	Durin Joseph, adj ^t	id			
Auxelles-Haut	Nubeau Jules, Maire	id	Lamille Joseph, C.M.	id	
-d	Chevend Julien, adj ^t	id			
Bourq	Tovrier J ^e Claude, Maire	id	Petitjean J ^e Baptiste, C.M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chaux	Tourchet Louis, maire	accepté	Staine Xavier, adj ^t	accepté	
d ^e	Bardot François, C. M.	id			
Clvie	Coore François, adjoint	id	Bailly J ⁿ Bapt ^e maire	id	
Cluffont-Bas	Beigne Antoine, Maire	id	Terrez Thibaut, C. M.	id	
Cluffont-Haut	Monnier François, adj ^t	id	Prax Xavier, C. M.	id	
d ^e	Marsot Xavier, Maire	id			
Clvette	Grisey J ⁿ Xavier, maire	id	Peltier François, C. M.	id	
d ^e	Jardot Emile, adjoint	id			
Clriomagny	Boigeol Louis, maire	id	Gacon Auguste, C. M.	id	
d ^e	Benoit Henri, C. M.	id	Thelphin Charles, C. M.	id	
d ^e	Zeller Alexis, C. M.	id			
d ^e	Guenot Jules, C. M.	id			
d ^e	Hennemann Hippolyte, C. M.	id			
d ^e	Pectet Eugène, C. M.	id			
Clrosmagny	Chapuis Jules, maire	id	Girardey Célestin, fils, C. M.	id	
d ^e	Marchal Alexis, adj ^t	id			
Clsachapelle-Chaux	Chapuis Florian, maire	id	Willt Xavier, C. M.	id	
d ^e	Peltier Vincent, adj ^t	id			
Clamedelaine	Leimbacher Guillaume, maire	id	Heck François, adjoint	id	
Clpuis (C ^g)	Romain Jacques, maire	id	Vimmet Joseph Justin, C. M.	id	
d ^e	Comenay Hippolyte, C. M.	id			
d ^e	Colin Julien, adj ^t	id			
Cletitmagny	Marchal Alphonse, maire	id	Judy François, adj ^t	id	
Clrivescumont	Favier Julien, maire	id	Leimbacher quinn, C. M.	id	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rougedoutte	Verrier J. p ^{te} Maire	accepté	Thomane Constant, adj ^t	accepté	
id ^e	Koch Alfred, C. M.	id			
Sermamagny	Girardet Emile, maire	id	Keller Louis, C. M.	id	
id ^e	Sauvageot J. p ^{te} adj ^t	id			
Mescemont	Chevillon Alexandre, C. M.	id	Ruez Hubert, C. M.	id	
id ^e	Reinicke Jérôme, C. M.	id			
Ancien Canton de Masseraux (Communes restées françaises.)					
Seval	Secombe François, C. M.	accepté	Secombe Nicolas, maire	accepté	
Petitefontaine	Cordier Richard, maire	id	Conkél Auguste, adj ^t	id	
Romagny	Houmaire Jacques, maire	id	Buret Théodore, C. M.	id	
Rougemont	Dongé Louis, adj ^t	id	Heidet François, C. M.	id	
id ^e	Sellier Celestin, C. M.	id			
id ^e	Wachter Théophile, C. M.	id			

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Belfort, le 5 Décembre 1880.

Pour Copie Conforme,
Le Conseiller de Préfecture Délégué,
L. Desmery



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Ackermann Epille, maire,	délégué de la Commune de Delle	Fritz Joseph, C. M.	
2	Adelheim Louis, C. M.	St. Epoux (S)	Fischer Chiebaux, C. M.	
3	Barberoh Constant, maire	Waldvrie	Chiebaux J. ppte C. M.	
4	Bardot François, C. M.	Chaux	Staine Xavier, adjt	
5	Bares Jules, maire,	Fontaine	Thomme Prosper, adjt	
6	Beigle Antoine, maire	Etueffont-Bas	Terraz Chiebaux, C. M.	
7	Belet Jules, maire	Lebetain	Suprez Eugène, adjt	
8	Benoit Henri, C. M.	Girornagny	Gacon Auguste, Pelpin. Ch.	
9	Beucler Georges, adjoint	Bourogne	Renoux Xavier C. M.	
10	Beugnot Joseph, C. M.	Belfort	Jacquot J. Corvée Pierre, March.	
11	Bidaux Célestin, maire	Whatenois	Grosjean Eugène, C. M.	
12	Bidaux Edouard, adjoint	Millars-le-sec	Vallat Joseph, C. M.	
13	Bideaux Célestin, maire	Croix	Kerat Alexis, C. M.	
14	Bideaux Jules, maire	St. Dizier	Colin Eugène, C. M.	
15	Biétry Augustin, maire	Tichel-église	Biétry Adolphe, adjt	Biétry Adolphe couronné en remplacement de Biétry Augustin empêché
16	Blanc Georges, maire	Demey	Julleroh Constant, adjt	
17	Boigel Louis, maire,	Girornagny	Gacon Auguste, Pelpin Ch.	
18	Borneique Eugène, adjt	Beaucours	Bouillon Emile, Pélou J. J. L.	
19	Borneique Eugène, C. M.	Sachopette-s-Moye	Braunissen J. C. M.	
20	Borneique François, maire	Bethonvilliers	Montagnon Charles, fils C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Bonniepue Gustave, Maire	délégué de la 2 ^{me} circonscription	Villaume François, Petit, C. M.	
22	Bougeot Joseph, Maire,	d ^{le} Mézière	Saugier Joseph, C. M.	
23	Boulanger Alphonse, C. M.	Danjoutin	Pesancou Desiré, C. M.	
24	Boulanger Victor, Maire	Ferouse	Serre Emile, adj ^t	
25	Bourquardet Celestin, Maire	Thaffans	Eglin François, adj ^t	
26	Bruas Pierre, adj ^t	Grandvillars	Saugier Pierre, C. M.	
27	Busson Eugène, Maire	Recourance	Vonna Jacques, adj ^t	
28	Cuillas Félix Valentin, C. M.	Belfort	Jacquet J ^{ts} Cordier Pierre, Maire, Ch	
29	Cayot Jacques, adj ^t	Foussomagne	Charbonnier Pierre, C. M.	
30	Chambaud Jules Paul, C. M.	Maldivie	Chribaud J ^{ts} C. M.	
31	Chapuis Florent, Maire	Sachapelle 2 ^{me} chaux	Miller Xavier, C. M.	
32	Chapuis Jules, Maire.	Grismaigny	Girardey Celestin fils, C. M.	
33	Charpiot Celestin, adj ^t	Vezelois	Bourquard Pierre Louis, Maire	
34	Charpiot Constant, C. M.	Wormillars	Laval Etienne, C. M.	
35	Charpiot Xavier, Maire.	Fontenelle	Meyer François, C. M.	
36	Charton Octave, Maire	Danjoutin	Pesancou Desiré, C. M.	
37	Chavanne Henri, Maire	Richey	Wallat Emile, adj ^t	
38	Chevion Alexandre, C. M.	Vercemont	Ruez Hubert, C. M.	
39	Clément Desiré, C. M.	Offemont	Simonin J ^{ts} C. M.	
40	Clerc François, Maire.	Anjoutey	Monnier Sidore, C. M.	
41	Colin Adolphe, Maire	Courcelles	Bisaine François, adj ^t	
42	Colin Julien, adj ^t	Lepuis (Gy)	Vimmer J ^{ts} Justice, C. M.	
43	Cordier François Cuiraier	Arpizans	Roy André, C. M.	
44	Cordier Richard, Maire	Petit fontaine	Contel Auguste, adj ^t	
45	Cordonnier Hubert, Maire	Courtebois	Hantz Pierre, adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
46	Corré François, adjoint	délégué de la C ^{me} d'Elvi	Bailly J ^m p ^{pt} , Maire	
47	Courtot Alphonse, C. M.	d ^e Botans	Bermont Gustave, adj ^t	
48	Courtot Eugénie, Maire	Rechotte	Antoine Celestin, C. M.	
49	Courtot Prentin, Maire	Sorans	Senier Alexis, adj ^t	
50	Cravat Thibaud Antoine, C. M.	S ^t Germain	Monnier Edouard, Maire	
51	Decombe François, C. M.	Seval	Decombe Nicolas, Maire	
52	Demeury Hippolyte, C. M.	Lepuis (Lys)	Vinmer J ^m Justin, C. M.	
53	Ditler Georges, Maire	Offemont	Simonin J ^m B ^{pt} , C. M.	
54	Dinech Xavier, C. M.	Grandvillars	Saugier Pierre, C. M.	
55	Dongé Louis, adj ^t	Rougenmont	Heidel François, C. M.	
56	Dongé Louis, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Prent ^t Julien	
57	Dunand Louis, Maire	Bourvoine	Renoux Xavier, C. M.	
58	Durin Joseph, adj ^t	Auxelles-Bas	Faire Joseph, C. M.	
59	Erard François, Maire	Sarivière	Tepwin Celestin	
60	Erhard Gaston, Maire	Conseiller Général		
61	Erny Pierre, C. M.	délégué de la C ^{me} de Felon	Demeury François, C. M.	
62	Favez Celestin Vieux, propri ^{étaire}	d ^e Kovillard	Gevillet Thibaut, propri ^{étaire}	
63	Feltier Justin, adj ^t	Nauffiermont	Trossard François, Maire	
64	Fleury François, Maire	Prebette	Schenberg Julien, adj ^t	
65	Fleury Pierre, C. M.	Froisfontaine	Plotat François, C. M.	
66	Frey Louis	Conseiller Général		
67	Friez Jacques Frédéric, Maire	délégué de la C ^{me} de Boron	Mévine Jules, C. M.	
68	Futsch Lang, Gustave, propri ^{étaire}	d ^e Andelmann	Lopa Louis, C. M.	
69	Trossard Edouard, Maire	Cravanche	Philippe Abel, adj ^t	
70	Gautherat François, Maire	Chavannes-les-Gr ^{es}	Bourquin Emile, adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Géte Florian, adjoint	délégué de la C ^{te} de Veroux	Gressot Théophile, C. M.	
72	Géte Théodore, maire	d ^e Wood	Mouhat Constant, C. M.	
73	Girard Jacques Staine, maire	Montreu-Chaten	Marchand François, C. M.	
74	Girardet Emile, maire	Sermamagny	Keller Louis, C. M.	
75	Glaire François, maire	Bessencourt	Kilgus Célestin, adj ^t	
76	Goffier François, maire	Chiremon	Besançon François, adj ^t	
77	Grasser Xavier, adj ^t	Beaucourt	Bouillon Emile, Prud' Julien	
78	Grelat Josph, adj ^t	Selle	Fritz Joseph, C. M.	
79	Grimont J ^e Pierre, adj ^t	Suarce	Jobin François, C. M.	
80	Grisey François Xavier, maire	Evette	Peltier François, C. M.	
81	Grisey Eugène, propri ^e	Sachapelle-Rouge	Braunissen Joseph, C. M.	
82	Grisey Joseph	député, conseiller général		
83	Guenot Jules, C. M.	délégué de la C ^{te} de Sermamagny	Gacon Auguste, Pélpin Ch.	
84	Guithard Jules, maire	d ^e Florimont	Lorentz Joseph, C. M.	
85	Guldemann Georges, C. M.	Belle	Jacquet J ^e , Ordier Pierre, maire	
86	Hantz Célestin, maire	Vichere Autray	Barbier Célestin, adj ^t	
87	Hantz Jules Joseph, C. M.	Rechev	Wallas Emile, adj ^t	
88	Hennemann Hippolyte, C. M.	Sermamagny	Gacon Auguste, Pélpin Ch.	
89	Houmaire Joseph, maire	Sermamagny	Buret Théodore, C. M.	
90	Houmaire Pierre François, maire	Wanencourt	Reuillard Auguste, C. M.	
91	Jacques François de Jacques, C. M.	Veroux	Gressot Théophile, C. M.	
92	Jardot Emile, adj ^t	Evette	Peltier François, C. M.	
93	Jeanin Séraphin, maire	Chiremon	Servant Eugène, adj ^t	
94	Roch Alfred, C. M.	Boudesfontte	Thomme Constant, adj ^t	
95	Saibe Nicolas, maire	Faveris	Courvoisier Xavier, C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Saloz Paul, maire	délégué à la C ^{me} de Belfort	Jacques J ^h Cordier Pierre, Maire Chant.	
97	Samy Théodore, maire	d'Épauval	Charbonnier Pierre, C. M.	
98	Sapostolski Nihil, adj ^t	Belfort	Jacques J ^h Cordier Pierre, Maire Chant.	
99	Saval Joseph, C. M.	Grandvillars	Saugier Pierre, C. M.	
100	Sepranc Hippolyte, C. M.	Belfort	Jacques J ^h Cordier Pierre, Maire Chant.	
101	Simbacher Guillaume, maire	Samadelleine	Beck François, adj ^t	
102	Sex Félix, C. M.	Selle	Fritz Joseph, C. M.	
103	Sovis Xavier, adj ^t	Pitiveroy	Rossi Marcelin, C. M.	
104	Soviton Nicolas, C. M.	Belfort	Jacques J ^h Cordier Pierre, Maire Chant.	
105	Maillard Louis, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Fremot Julien	
106	Marchal Alexis, adj ^t	Grosmagny	Girardey Célestin fils, C. M.	Girardey Célestin couvraque est remplacé par Marchal unipédalé
107	Marchal Alphonse, maire	Petitmagny	Fendy François, adj ^t	
108	Marion André, maire	Foncherey	Charbonnier Pierre, adj ^t	
109	Marion Louis, C. M.	Mezière	Saugier Joseph, C. M.	
110	Marsch Xavier, maire	Étaffons Haut	Trax Xavier, C. M.	
111	Martin Joseph, C. M.	Suarce	Fobin François, C. M.	
112	Maurer Joseph, adj ^t	Montour-Châten	Marchand François, C. M.	
113	Megnin Emile, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Fremot Julien	
114	Mercelat Joseph, maire	Luneliers	Catté Louis, C. M.	
115	Mersch J ^h Pierre, C. M.	Anjouley	Mormier Isidore.	
116	Metz Julien, adj ^t C. M.	Belfort	Jacques J ^h Cordier Pierre, Maire Chant.	
117	Meigues Fritz, C. M.	Beaucourt	Bouillon Emile, Fremot Julien	
118	Moinal Alexandre, adj ^t	S ^t -Dizier	Colin Eugène, C. M.	
119	Mormier François, adj ^t	Étaffons Haut	Trax Xavier, C. M.	
120	Mormier Isidore, adj ^t	Esnoz	Burcey Constant, C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Montavon Joseph, Maire	délégué de la C. ^{me} de Reppe.	Baris Eugène, C. M.	
122	Mouillesaux Charles, C. M.	d ^e Lanjoutin	Besinçon Desiré, C. M.	
123	Mouillesaux François du Gros, Maire	Samillars	Saferté Joseph, adj ^t	
124	Muller alben, C. M.	Belfon	Jacques J ^e Cordier Pierre, March ^e	
125	Naal Pierre, Maire	Sagrangé	Bomeigne Joseph, C. M.	
126	Lagnard François, Maire	Bretagne	Frelin Jean Pierre, adj ^t	
127	Pecker Eugène, C. M.	Grimaudy	Jacon Auguste, Helpin Charles,	
128	Teltier Jean Pierre, Maire	Salbers	Teltier Jules, adj ^t	
129	Teltier Vincent, adj ^t	Sachapelle, ch ^x	Willet Xavier, C. M.	
130	Tetard J ^e p ^{te} Maire,	Amfost	Witter J ^e p ^{te} C. M.	
131	Tetis Jean Hippolyte, adj ^t	Belfon	Jacques J ^e Cordier Pierre, March ^e	
132	Thubeau Jules, Maire,	Arxelles-Haut	Samille Joseph, C. M.	
133	Touvier Jean Claude, Maire	Bourg	Tetis Jean J ^e p ^{te} , C. M.	
134	Touret Louis, Maire	Chaux	Staine Xavier, adj ^t	
135	Traudol François, Maire	Vetugne	Chevillet Pierre, C. M.	
136	Rassinier Auguste, Maire	Charmois	Guillaume Emile, C. M.	
137	Lebrassie Jules, C. M.	Fonchorey	Charbonnier Pierre, adj ^t	
138	Reinicke Jérôme, C. M.	Vercemont	Ruez Hubert, C. M.	
139	Renoux Elie, adj ^t	Crétudans	Courtot Gustave, C. M.	
140	Ritter, Aloise, adj ^t	suppléant de Charavanne	(le délégué décédé le 19-X ⁰² 1890.)	
141	Ricomte Emile, anc. Maire	délégué de Montbouton	Bietry Emile, C. M.	
142	Rolland Paul, C. M.	d ^e Beaucourt	Baillon Emile, Ponce Julien	
143	Romain Jacques, Maire	Lepuis Gy	Vimmer J ^e Justin, C. M.	
144	Rosselot Jules, Maire,	Vourvenans	Courtot Alfred, houz de François, C. M.	
145	Roy Emile, Maire	Buc.	Roy François, M. Marché C. M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune de tout être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Roy Emile, adj ^t	délégué de la C ^m de Bernonville	Roy Léon	
147	Roy François, Maire,	d ^e	Urcy Rossez Ambroise, adj ^t	
148	Sabourin François, Maire		Gisors Rouéche Célestin, adj ^t	
149	Saglio Louis, C. M.		Sevran Bourquard François, C. M.	
150	Sauvageot J ^e Baptiste, adj ^t		Sermagny Keller Louis, C. M.	
151	Schley Adolphe, C. M.		Beaucourt Bouillon Emile, Frenck Julien	
152	Seigret Célestin Maire		Puppe Semann Philippe, C. M.	
153	Seigret Richard, Maire		Saculonge Becke Louis, C. M.	
154	Sellier Célestin, C. M.		Rougemont Heideh François, C. M.	
155	Cavernier François, C. M.		Chiremont Devantoy Eugène, adj ^t	
156	Therond Julien, adj ^t		Auxelles-Haut Lamille Japh. C. M.	
157	Thiebaux J ^e Claude, Maire		Frais Thiebaux Stanislas adj ^t	
158	Cotems Frédéric, C. M.		Beaucourt Bouillon Emile, Frenck Julien	
159	Cuiter Théodore, Maire,		Auxelles-Bas Faivre Joseph, C. M.	
160	Vallet Charles, C. M.		Belfort Jacquol J ^e Cordier Pierre, Maire Ch.	
161	Vérain François, Maire		Villers-Tison Jules, adj ^t	
162	Vernot Charles, industriel		Chatenois Grosjean Eugène, C. M.	
163	Verrier J ^e Baptiste, Maire,		Rouffignette Thomme Constante, adj ^t	
164	Verrier Julien, Maire,	Rivière-Cemont Leimbacher quinié, C. M.		
165	Villard Armand, Maire.	Monvillers Laval Étienne, C. M.		
166	Villard Léon	Conseiller Général		
167	Villaumie François, Maire	délégué de Montbouton	Bietry Emile, C. M.	
168	Villemoz François, Maire	d ^e Erain	Burcey Constante, C. M.	
169	Villaume François André C. M.	Barilliers	Villaume François petit, C. M.	
170	Villaume Gustave, C. M.	Belfort	Jacquol J ^e Cordier Pierre, Maire Ch.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
171	Wachter Théophile C. M.	délégué de Rougemont	Heidet François C. M.	
172	Willenin J. Ppt. C. M.	d'Étaincourt	Beaume Henri	Beaume Henri convoqué en remplacement de M. Willenin convoqué.
173	Zeller Alexis C. M.	Givromagny	Jacou Auguste, Pélpin Charles	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfort, le 26 Décembre 1880.

Pour copie conforme,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

L. Demy



DÉPARTEMENT

du

Haut-Rhin

ANNEXE
à la circulaire
du 14 novembre 1887.
ANNEXE A LA CIRCULAIRE
DU 10 NOVEMBRE 1890

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *100* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *26 Décembre* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

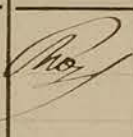


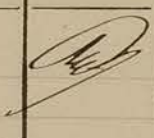
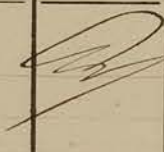
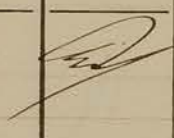
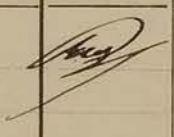
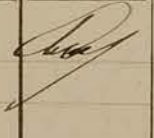
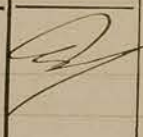
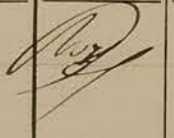
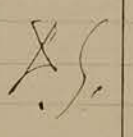
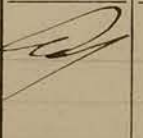
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.



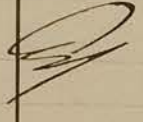



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Kermann Cyprien, maire délégué de Belle.					
2	Kelheim Louis, C. M. délégué de Espuis (D).					
3	Barberot Constantin, Maire, délégué de Waldreie.					
4	Bardot François, C. M. délégué de Chaux					
5	Barot Jules, Maire, délégué de Fontaine					
6	Begue Antoine, Maire, délégué de Chuffent Bas					
7	Belet Jules, Maire délégué de Lebtain					
8	Benoit Henri, C. M. délégué de Gironmagny					
9	Boucler Georges, adjoint délégué de Bourgnon.					
10	Bouglit Joseph, C. M. délégué de Belfort					
11	Bisiaux Célestin, Maire, délégué de Chatenois					
12	Bisiaux Edouard, adjoint délégué de Villars-le-sec.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Bideaux Célestin, Maire, délégué de Croix					
14	Bideaux Julien, Maire délégué de St. Dizier					
15	Bietry Augustin, Maire, délégué de Fêche l'Église	Bietry Adolphe, suppléant, l'Église				
16	Blanc Georges, Maire délégué de Senoy					
17	Boigeol Louis, Maire délégué de Giramagny					
18	Bornique Eugène, Adjoint délégué de Beaucourt					
19	Bornique Eugène, C. M. délégué de Lachapelle & Roug.					
20	Bornique François, Maire délégué de Bethonvilliers					
21	Bornique Gustave, Maire, délégué de Savilliers					
22	Bougeot Joseph, Maire, délégué de Mègère,	Saugier- apellant				
23	Boulanger Alphonse, C. M. délégué de Darvignin					
24	Boulanger Victor, Maire, délégué de Frouse					


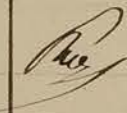
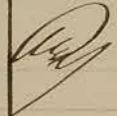



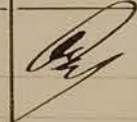


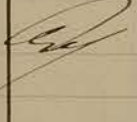

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Bourquardez Célestin, Maire, délégué de Thaffern.		<i>[Signature]</i>			
26	Buat Pierre, adjoint délégué de Grandvillars		<i>[Signature]</i>			
27	Busson Eugène, Maire, délégué de Recourance.		<i>[Signature]</i>			
28	Caillas Félix Valentin, C. M. délégué de Belfort.		<i>[Signature]</i>			
29	Cayot Jacques, adjoint délégué de Soussignac		<i>[Signature]</i>			
30	Chambaud Julien Paul, C. M. délégué de Valdoie		<i>[Signature]</i>			
31	Chapuis Aurien, Maire, délégué de Sachapelle, Chauv.		<i>[Signature]</i>			
32	Chapuis Julien, Maire délégué de Grosmaugny.		<i>[Signature]</i>			
33	Charpiot Célestin, adjoint délégué de Vezelois		<i>[Signature]</i>			
34	Charpiot Constant, C. M. délégué de Monvillars		<i>[Signature]</i>			
35	Charpiot Xavier, Maire, délégué de Fontenelle		<i>[Signature]</i>			
36	Charton Octave, Maire, délégué de Dampvillars		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Charanne Henri, Maire, délégué de Réchovry					
38	Chevillon Alexandre, C. M. délégué de Vercemont					
39	Clément Hiré, C. M. délégué d'Offemont.					
40	Clerc François, Maire délégué d'Anjoutey					
41	Colin Adolphe, Maire délégué de Courcelles					
42	Colin Jules, adjoint délégué de Lépoux (G)					
43	Cordier François Cuirassier délégué d'Arpifères					
44	Cordier Richard, Maire, délégué de Petitfontaine					
45	Cordonnier Jules, Maire, délégué de Courtelevant					
46	Corré François, adjoint délégué de Elvie					
47	Courtot Alphonse, C. M. délégué de Botans.					
48	Courtot Eugène, Maire, délégué de Néboitte					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Coutet Florentin, Maire, délégué de Dorans.		FS.			
50	Cravat Thibaut d'Antoine, C. M. délégué de St Germain.		FS.			
51	Decombe François, C. M. délégué de Leval.		FS.			
52	Demeusy Hippolyte, C. M. délégué de Epix (H).		FS.			
53	Dider Georges, maire, délégué de Offemont.		FS.			
54	Dinet Xavier, C. M. délégué de Grandvillars.		FS.			
55	Donze Louis, adjoint délégué de Rougemont.		FS.			
56	Donze Louis, C. M. délégué de Beaucevert.		FS.			
57	Dumand Louis, Maire, délégué de Bourgnone.		FS.			
58	Durin Joseph, adjoint délégué de auvelles-Bas.		FS.			
59	Grand François, Maire, délégué de Surrière.		FS.			
60	Gerhard Gaston, maire Conseiller Général.		FS.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Erny Pierre, c. m. délégué de Felon		L. S.			
62	Favez Celestin-Vieux, proprié- taire délégué de Novillard.	Girellet Hector, c. m. délégué de Novillard.	G. S.			
63	Fictier Justin, adjoint délégué de Clauthiermont		J. S.			
64	Fleury François, maire délégué de Prebette					
65	Fleury Pierre, c. m. délégué de Froidefontaine					
66	Friey Louis Conseiller Général		F.			
67	Friez Jacques-Ferdinand, Maire délégué de Baron.					
68	Fritsch-Land Gustave, proprié- taire délégué de Andelmann.		F. S.			
69	Fussard Edouard, Maire, délégué de Cra vanche.		F. S.			
70	Gautherot François, Maire, délégué de Chavannes-la-Grande					
71	Gete Florentin, adjoint délégué de Méroux					
72	Gete Théodore, Maire, délégué de Merval.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Girard Jacques Blaise, Maire délégué de Montreux-Château					
74	Girardey Emile, Maire délégué de Sermamagny					
75	Glostre François, Maire délégué de Neissoncourt					
76	Goffinet François, Maire délégué d'Equerigue					
77	Grasser Xavier, adjoint délégué de Beaucourt					
78	Grelat Joseph, adjoint délégué de Belle					
79	Guimont Jean Pierre, adjoint délégué de Suare					
80	Grisoy François Xavier, Maire délégué d'Orvette					
81	Grisz Eugène, propre délégué de la Chapelle St-Hugue					
82	Grisz Joseph Député, Conseiller Général					
83	Guenot Jules C. M. délégué de Sermamagny					
84	Guithard Jules, Maire délégué de Fleurivont					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Guldemann Georges, C. M. délégué de Belfort.		X.S.			
86	Hantz Célestin, Maire, délégué d'Eschime-au-trage.					
87	Hantz Gules Joseph, C. M. délégué de Réchier.					
88	Hennemann Hippolyte, C. M. délégué de Givromagny.					
89	Houmaire Jacques, Maire, délégué de Romagny.					
90	Houmaire Pierre François, Maire délégué de Menoncourt.					
91	Jacques François de Jacques, C. M. délégué de Mervoux.					
92	Jardot Emile, adjuv. délégué d'Évette.					
93	Jeanin Strophin, Maire délégué de Chère-mont.					
94	Roch Alfred, C. M. délégué de Rouffignette.					
95	Saibe Nicolas, Maire, délégué de Faverois.	Convoisier suppléant				
96	Salloz Paul, Maire, délégué de Belfort.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent* électeurs.

A *Belfou*, le *26* Décembre *1880*.

Le Préfet,

Muller

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *soixant* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

M. ...

Les Scrutateurs,

J. Collin
Bouffard
A. ...

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N° 101 à 173 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion - sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Seimbacher Guillaume, Maire délégué de Larnac-le-Vieil		S.S.			
102	Les Félix, c. m. délégué de Belle.		S.S.			
103	Louis Xavier, adjoint délégué de Fettevoix		S.S.			
104	Loviton Nicolas, c. m. délégué de Belpré		S.S.			
105	Maillard Léon, c. m. délégué de Beaucourt		S.S.			
106	Marchal Alexis, adjoint délégué de Gromagny	Girardet Celestin, fils, c. m. suppl. de Gromagny	S.S.			
107	Marchal Alphonse, Maire délégué de Petitmagny		S.S.			
108	Marion André, Maire délégué de Jonchery		S.S.			
109	Marion Louis, c. m. délégué de Mézières		S.S.			
110	Marsot Xavier, Maire délégué de Chiffaut-Haut		S.S.			
111	Martin Joseph, c. m. délégué de Suarce		S.S.			
112	Maurer Joseph, adjoint délégué de Montsur- -Château.		S.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Mégnin Emile, C. M. délégué de Beaucourt		ES			
114	Mercolat Joseph, Maire délégué de Cunezières		ES			
115	Merlet Jean Pierre, C. M. délégué de Anjoutin		ES			
116	Metz-Jubeau Adolphe, C. M. délégué de Belport		ES			
117	Micquet Fritz, C. M. délégué de Beaucourt		ES			
118	Morinot Alexandre, adjoint délégué de Saint-Dizier		ES			
119	Monnier François, adjoint délégué de Thieffry-Haut		ES			
120	Monnier Jules, adjoint délégué de Essey		ES			
121	Montevon Joseph, Maire délégué de Reppe		ES			
122	Mouillesseaux Charles, C. M. délégué de Sanjoutin		ES			
123	Mouillesseaux François, Maire délégué de Banvillars		ES			
124	Muller Albert, C. M. délégué de Belport		ES			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Maal Pierre, Maire, délégué de Sazunge		X.S.			
126	Jagnard François, Maire, délégué de Brotaque	Frelin J ⁿ Pierre, adjoint suppl. Brotaque	X.S.			
127	Teker Guépin, Cr. M. délégué de Gironmagny		X.S.			
128	Seltier Jean Pierre, Maire délégué de Seltier		X.S.			
129	Seltier Vincent, adjoint délégué de La Chapelle Chaux		X.S.			
130	Sétard Jean Baptiste, Maire délégué d'Angoch		X.S.			
131	Tetilian Hippolyte, adjoint délégué de Belfort		X.S.			
132	Rubeau Julien, Maire, délégué d'Auxelles-Haut		X.S.			
133	Tournier Jean-Claude, Maire, délégué de Bourg		X.S.			
134	Tourchet Louis, Maire, délégué de Chaux		X.S.			
135	Traudot François, Maire, délégué de Vétrigne		X.S.			
136	Rassinier Auguste, Maire délégué de Charmois.		X.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Rebrassie Jules, C. M. délégué de Jonchery		J.S.			
138	Reinicke Thomé, C. M. délégué de Vesemont		J.S.			
139	Renoux Félicien, adjoint délégué de Clétudars		J.S.			
140	Ritter Aloise, adjoint suppléant de Chavamatte		J.S.			
141	Roicomte Emile, ancien maire délégué de Montbouton		R			
142	Rolland Paul, C. M. délégué de Beaucourt		J.S.			
143	Romain Jacques, maire délégué de Espuix (Eg)		J.S.			
144	Rosselot Jules, maire délégué de Courvenant		J.S.			
145	Roy Emile, maire délégué de Rue		J.S.			
146	Roy Emile, adjoint délégué de Bermonet		J.S.			
147	Roy François, maire délégué de Urcerey		J.S.			
148	Sabourin François, maire délégué de Groes.		J.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Suglio Ernest, C. M. ^{de} délégué de Semmaris	Bourguaud françois suppléant de Livman	X			
150	Sauvageot Jean Baptiste, adj. délégué de Semmaris		X			
151	Schley Adolphe, C. M. délégué de Beaucourt		X			
152	Seigneur Celestin, Maire délégué de Pèppe		X			
153	Seigneur Richard, Maire délégué de Racollonge		X			
154	Sellier Celestin, C. M. délégué de Rougemont		X			
155	Cavernier François, C. M. délégué de Chevremont		X			
156	Chévenot Julien, adjoint délégué de Auxelles-Bas		X			
157	Chébaux Jean Claude Maire délégué de Frais		X			
158	Cotems Fédéric, C. M. délégué de Beaucourt		X			
159	Critter Chéodore, Maire délégué de Auxelles-Bas		X			
160	Vallet Charles, C. M. délégué de Belfontaine		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au	au	au	
			1 ^{er} tour de scrutin.	2 ^e tour de scrutin.	3 ^e tour de scrutin.	
161	Verain François, Maire, délégué de Villescoth					
162	Nemot Charles, industriel délégué de Chateauneuf		S.S.			
163	Verrier Jean Baptiste, Maire, délégué de Rougemont		S.S.			
164	Verrier Julien, Maire délégué de Pierresomone		S.S.			
165	Villard Armond, Maire délégué de Monvillars		S.S.			
166	Villard Léon, Conseiller Général		S.S.			
167	Villaumie François, Maire délégué de Montbouton		S.S.			
168	Villemoz François, Maire délégué de Essert		S.S.			
169	Guillaume François d'André, C. M. délégué de Baillières		S.S.			
170	Guillaume Gustave, C. M. délégué de Belprat		S.S.			
171	Wachter Eugène, C. M. délégué de Rougemont		S.S.			
172	Millonin Jean Baptiste, C. M. délégué de Chiancour	Becume Henri suppléant de Chiancour	<i>excusé</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *soixante seize* électeurs.

. A *Belfort* , le *26* *Décembre* *1880* .

Le Préfet,

[Signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *soixante et onze* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signature]
[Signature]
[Signature]

COMMUNE DE

	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	/ 10	
M. Froy												(126)
M. Laloy												4
M. E. Keller												3
Jacobs Claus												2
						Le Secrétaire Roubaux						

S.

Ceritiore de Belfort

Electon Senatoriale
du 4 Janvier 1891

Ministère de l'Intérieur
Direction du Personnel et du Secrétariat

Monsieur le Président du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

~~C. 17-7~~
C. 31-4

au Bureau

